LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5321 - SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



TOUT EN ÉVOQUANT LE CHIFFRE DE 11 MILLIONS DE FRANCOPHONES EN ALGÉRIE

Paris rend hommage aux Algériens morts en 14-18

Lire en page 2

Taxes et hausses dans le projet de loi de finances pour 2016

LE FLN EXIGE DES AMENDEMENTS



Les députés, toutes obédiences confondues, sont fortement interpellés. Alors que le gouvernement d'Abdelmalek Sellal tente de faire passer la pilule de l'austérité à travers des dispositifs inclus dans la loi de finances 2016, des membres de l'Assemblée populaire nationale veulent jouer à la tête dure. Il existe plus de vingt articles qui font polémique, dont cinq risquent de connaître des débats houleux au sein de la commission des finances, comme le taux de la TVA pour le gasoil et l'électricité, relevé de 7 à 17%. Le FLN compte s'opposer à ces hausses qui affaibliront les budgets des familles modestes et moyennes.

Lire en page 3



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'AFFIRME

4 000 cartes de presse délivrées aux journalistes depuis juillet 2014

Lire en page 4



SAPHIR TAÏDER (MILIEU DE TERRAIN, SÉLECTION NATIONALE ALGÉRIE) :

«La qualification se jouera sur deux matchs»

Lire en page 13



DEUX COUSINS INCULPÉS

Un lycéen de 16 ans assassiné à El Bayadh

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ABDELMADJID TEBBOUNE DÉMENT LE GEL DE L'AIDE DE L'ETAT AU LOGEMENT RURAL

Des projets suspendus momentanément en attendant la vérification des listes des bénéficiaires

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a démenti avant-hier à Alger le gel de l'aide de l'Etat destinée à l'auto construction au titre de la formule du logement rural. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, Tebboune a précisé que son département n'a donné aucune instruction pour le gel de la formule du logement rural. «Il s'agit de la suspension de l'opération dans certaines wilayas par arrêtés des walis aux fins de vérification des listes des bénéficiaires suite à des rapports faisant état de dépassements», a-t-il expliqué, assurant que le secteur de l'Habitat «ne sera pas touché par les retombées de la baisse des prix du pétrole». Concernant le programme actuel des 29 000 logements (toutes formules confondues) qui n'a pas encore été lancé, le ministre a précisé que le retard accusé était dû à des considérations d'ordre technique liées au foncier ou à l'infructuosité des appels d'offres relatifs aux entreprises chargées de la réalisation. Concernant la grande mosquée d'Alger, le ministre a réfuté les rumeurs colportées par certains médias quant à l'existence de problèmes techniques qui menaceraient l'intégrité du projet, affirmant que ces rumeurs sont lancées par des parties «malintentionnées». Interrogé sur le programme de logements de location-vente, le ministre a indiqué que les décisions de pré affectation seront remises aux souscripteurs de 2001 et 2002 vers la fin décembre 2015 et janvier 2016. Ces décisions, a-t-il dit, ne concernent que les projets ayant atteint un taux d'avancement de 70%. Concernant les souscripteurs au programme de l'AADL 2013, Tebboune a annoncé que le choix des sites et le paiement de la deuxième tranche du montant du logement, débuteront après la remise des décisions de pré affectation à tous les anciens souscripteurs. A une question d'un membre du Conseil de la nation, M. Tebboune a affirmé que le recensement des chantiers de réalisation des projets de logements participatifs sera parachevé avant la fin novembre en cours. L'opération permettra d'évaluer l'état d'avancement réel du programme au niveau de chaque chantier, ajoute le ministre. **Z. M.**

TOUT EN ÉVOQUANT LE CHIFFRE DE 11 MILLIONS DE FRANCOPHONES EN ALGÉRIE

Paris rend hommage aux 21 000 combattants algériens morts en 1918

Les relations entre l'Algérie et la France sont «tout à fait satisfaisantes, les meilleures depuis de nombreuses années, peut-être même depuis l'indépendance de l'Algérie», a déclaré avant-hier lors d'une conférence de presse l'ambassadeur de France en Algérie en visite à Constantine, lequel les a même qualifiées de «marquées par une plus grande intimité».

La rencontre avec la presse organisée à l'Institut français de la capitale de l'Est a été l'occasion pour le chef de la diplomatie française de faire le tour de sujet d'intérêt commun. Ainsi l'histoire commune, le partenariat économique, les échanges culturels et scientifiques et surtout les convergences des points de vue d'entre Alger et Paris sur les grandes crises qui concernent les deux parties, à l'image des questions malienne et libyenne, et aussi de la crise migratoire, ont fait l'objet de quelques précisions de la part de l'hôte de la ville des Ponts.

Bernard Emié a été très attentif aux questions des représentants des médias et qui étaient parfois très sensibles. L'histoire commune entre les deux pays marquée par 130 années de colonisation a cette fois-ci laissé place à la reconnaissance du représentant de l'Etat français des sacrifices consentis par la population algérienne en prêtant main forte à la France pour son combat libérateur contre l'hégémonie germanique lors de la guerre de 1914-1918. L'hôte de la cité du Rocher avait tenu à rappeler que près de 175 000 combattants issus de l'Algérie musulmans, juifs et Français d'origine, avaient répondu à l'appel de Paris et qu'au moins 26 000 avait payé de leur vie la libération de ce pays. A Constantine, les noms de 800 d'entre eux ont été gravés sur des stèles en bronze et en marbre des monument aux morts.

L'armistice du 11 novembre 1918 entre les Alliés et l'allemagne «fêté» au monument aux morts

Une cérémonie commémorant le 97e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant le cessez-le-feu entre l'Allemagne et les alliés a d'ailleurs été tenue la veille, pour la première fois depuis 1962, au pied du monument aux morts sur les hauteurs de Constantine. La cérémonie, qui fut une manière pour les représentants des deux Etats européens de «resceller» en 2015 leur accord du début du siècle dernier à partir de Constantine, a eu lieu en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Götz Lingenthal, du wali de Constantine, Hocine Ouadah, et surtout du maire de la ville, Mohamed Rira, dont ce fut la première apparition après les derniers événements qu'à connus l'hôtel de ville avec l'incarcération de son prédécesseur.

D'anciens combattants algériens et quelques personnalités françaises dont l'ex-sénateur et ministre de feu François Mitterand, Georges Morin, ont également été conviés à la cérémonie. Né à Constantine, Georges Morin, auteur de plusieurs livres sur l'Algérie et le Maghreb avait le jour même procédé à une vente dédicace de son dernier ouvrage consacré à son pays de naissance.

Concernant le partenariat économique, le représentant de l'Etat français à Alger s'est dit très satisfait des échanges entre l'Algérie et la France. Il a tenu à souligner leur « densité », rappelant, dans ce contexte, la récente signature de neuf accords de coopération lors de la réunion du comité mixte économique algéro-français en octobre dernier. Ceci en faisant un petit rappel sur l'usine de montage de Oued Tlilet qui, a-t-il tenu à rappeler, constitue le début d'une stratégie d'un partenariat privilégié.

L'orateur ajoutera au passage, sur un autre volet, qu'« une réunion s'est tenue aujourd'hui (jeudi) entre les membres de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française pour élaborer un plan d'action commun dans le domaine de la fiscalité».

Constantine, invitée d'honneur du Salon international du livre de Paris

Les échanges culturels n'étaient pas en reste. M. Emié a rappelé les faveurs dont a fait l'objet son pays lors du 20e Salon du livre d'Alger. Il indiquera que pour leur part, les organisateurs du prochain Salon international du livre de Paris ont d'ores et déjà porté leur dévolu sur la capitale de l'Est algérien. Constantine a été, en effet, choisie pour être l'invitée d'honneur de l'évènement prévu en avril de l'année prochaine. Bien que ne faisant pas partie du bloc de la francophonie pour des raisons évidentes pour certains, mais peu convaincantes pour d'autres, l'Algérie constitue un pôle assez important. Au moins 11 millions d'Algériens utiliseraient la langue de Molière à en croire l'ambassadeur. Selon ce dernier, de 275 millions de francophones dans le monde, ce chiffre devrait atteindre les 700 millions d'ici à 2060.

Notons aussi que la virée constantinoise du représentant français l'amené à l'université Constantine 2 et 3 où il a laissé entrevoir l'éventualité de partenariat d''échanges scientifiques et culturels entre ces deux pôles et des centres universitaires de son pays.

Enfin M. Emié n'a pas manqué de rappeler les convergences de points de vue entre Alger et Paris sur les crises qui secouent la région, notamment au Nord Mali et en Libye. En sus des derniers développements ayant trait aux flux migratoires. Les Etats européens tentent, en effet, depuis le début du mois en cours, de contrecarrer cette crise qui prend des proportions alarmantes. **Amine B.**

COOPÉRATION DANS LE TOURISME ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Entre impératifs de sécurité et de stabilité

LE DÉVELOPPEMENT du secteur du tourisme, qui fait l'objet d'un examen particulier de la part des responsables du secteur dans les deux pays, est tributaire de l'amélioration de la situation sécuritaire en Tunisie et du développement de ses infrastructures ainsi que d'une meilleure gestion managériale en Algérie.

Dans une intervention à la fin des travaux de la 4e conférence sur le tourisme et l'information, le ministre de l'Aménagement du territoire et du Tourisme, Amar Ghoul, a affirmé à Tunis que le développement et l'essor touristique dans n'importe quel pays étaient tributaires de leur sécurité et stabilité. Il a ajouté que la réalisation de la sécurité et la lutte contre le terrorisme transfrontalier «exigent aujourd'hui la conjugaison des efforts de tous les pays».

«Il faut œuvrer pour un rapprochement entre les médias et le secteur du tourisme et sa promotion afin de lui permettre d'attirer plus de touristes», a-t-il ajouté, tout en saluant «la coordination entre le secteur du tourisme et les medias en Algérie».

Evoquant le développement des régions frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, le ministre a affirmé que «des efforts sont déployés en faveur d'un développement durable dans ces régions» et de la facilitation du transit des voyageurs au niveau des postes frontaliers. Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Refaii, a salué «le soutien de l'Algérie à la Tunisie dans divers domaines notamment le tourisme». «Le soutien de l'Algérie à la Tunisie est sincère et le peuple tunisien apprécie cette noble position historique», a-t-il dit. Le secteur du tourisme en Tunisie est considéré comme le segment pourvoyeur de devises pour le pays et créateur d'emplois. Cependant, depuis la chute du régime de Benali, en janvier 2011, dans la foulée du «Printemps arabe», le secteur est durement affecté par la dégradation de la situation sécuritaire qui en a découlé. L'Algérie, qui a toujours soutenu sa voisine la Tunisie dans cette épreuve difficile, continue de déployer des efforts pour lui épargner le basculement dans la terreur. Pour ce faire, l'Armée algérienne surveille les frontières avec la Tunisie pour empêcher le mouvement des terroristes et des armes, notamment en raison de la dégradation de la situation sécuritaire en Libye après la chute du régime de Mouammar Kadhafi, outre la coopération dans le domaine de la sécurité, du renseignement et de la formation.

Exporter la paix et l'espoir du développement

Par ailleurs, la solidarité agissante des Algériens envers leurs frères et voisins tunisiens ne s'est jamais départie. Et pour preuve ! Au lendemain de l'attentat meurtrier contre le musée du Bardo de Tunis qui a fait plusieurs morts et blessés parmi les touristes étrangers, les Algériens ont volé au secours du tourisme tunisien en décidant de programmer leurs vacances dans ce pays. Toutefois, ce flot de touristes algériens parti vers la Tunisie aurait été plus profitable au tourisme national, surtout en ces temps de crise pétrolière, pour peu que les infrastructures d'accueil et leur management commercial soit à la hauteur des attentes des touristes locaux.

Il n'en demeure pas moins que la stabilité politique et sécuritaire dont jouit l'Algérie est un facteur qui œuvre au retour à l'apaisement chez les pays voisins en proie aux conflits et au terrorisme. La question qui se pose est de savoir si l'Algérie fait tout pour rentabiliser cet atout appelé stabilité. Au regard du redéploiement de notre diplomatie et de la place qu'occupe l'Algérie dans la résorption des conflits régionaux, il est permis d'espérer que notre pays puisse un jour récolter les dividendes de cette débauche d'énergie pour exporter les ingrédients nécessaires à la paix et au développement de la région et de l'Afrique en général. **Kamel Aït Bessaï**

TAXES ET HAUSSES DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2016

Le FLN exige des amendements

Les députés, toutes obédiences confondues, sont fortement interpellés. Alors que le gouvernement d'Abdelmalek Sellal tente de faire passer la pilule de l'austérité à travers des dispositifs inclus dans la loi de finances 2016, des membres de l'Assemblée populaire nationale veulent jouer à la tête dure.



DR

Selon des députés appartenant au parti majoritaire, le FLN, il existe une conviction chez une bonne majorité que le projet de loi de finances pour 2016 (LF) présente des hausses, plutôt exagérées, notamment dans des taxes sur la valeur ajoutée, ou sur les consommations de l'électricité et des carburants.

C'est ainsi que certaines propositions du gouvernement seront vivement contestées, en raison de leurs implications directes sur la vie des citoyens. Alors qu'on s'attendait à une vive réaction de la part des députés de l'opposition, notamment du Parti des travailleurs et de l'Alliance de l'Algérie verte, voilà que des membres de l'APN, cadres et militants du FLN, annoncent qu'ils feront tout pour faire réviser à la baisse ces augmentations.

Selon nos sources, il existe plus de vingt articles qui font polémique, dont cinq risquent de connaître des débats houleux au sein de la commission des finances, comme le taux de la TVA pour le gasoil et l'électricité, relevé de 7 à 17%. Un relèvement qui touchera directement le budget des familles moyennes et pauvres, puisque des augmentations en chaîne vont avoir lieu, notamment dans les produits de large consommation ou dans les transports en commun. «Tous les économistes vous le diront, la hausse des prix des carburants et de l'électricité a des effets inflationnistes rapides», affirme un député du FLN. Selon le ministre des Finances, ces augmentations toucheront seulement un tiers de la population et n'auront pas de grands impacts sur la vie des citoyens. «C'est une explication qui ne tient pas. Il est impossible de déterminer avec exactitude les fréquences de consommation en Algérie selon les saisons», ajoute-t-on au sein du parti majoritaire. «La surconsommation n'est en aucun cas un signe d'aisance, surtout chez les personnes qui ne peuvent accéder au gaz de ville ou butane «, estime-t-on.

«Ces hausses sont destinées à satisfaire, sur le dos des citoyens, les revendications du PDG de la Sonelgaz qui réclame une augmentation de la tarification du gaz et de l'électricité «, selon ces députés. En plus de la problématique hausse de la TVA, il existe d'autres articles de la loi de finances qui posent problème et provoquent déjà au sein de la commission de l'APN une polémique. On cite pêle-mêle les points relatifs à la cession des terrains de l'Etat ou qui relève du domaine privé de l'Etat à des privés ou à des dirigeants sportifs. Il est ainsi permis, selon un article de la LF, à des investisseurs dans le domaine de l'hôtellerie de bénéficier de ces parcelles, ce qui ne manque pas de susciter des interrogations sur la problématique de l'aménagement des zones touristiques et leur proximité au littoral déjà agressé par le passé d'une façon presque irréversible. Il y aussi la possibilité octroyée aux clubs sportifs, de football essentiellement, de réaliser des infrastructures (stades, terrains d'entraînement salles de sport hôtels...). On évoque également d'autres articles, comme l'article 60 du projet, qui permet aux hommes d'affaires algériens ou à des sociétés de droit algérien de recourir à des financements extérieurs (banques et établissements financiers étrangers) pour le montage de leurs investissements. Les députés veulent également poser des questions sur le droit d'exemption de l'Etat et les possibilités de renforcer encore davantage la règle 51/49, ainsi que les applications possibles dans le futur et dans certains secteurs névralgiques. Car, il semble qu'on craint que des dispositifs ambigus ou faussement interprétés aillent dans le sens d'une abrogation progressive de cette règle économique.

Quoi qu'il en soit, la réunion de la commission spécialisée de l'APN, prévue dimanche prochain, sera décisive et pourrait trancher ainsi sur les amendements et les contre-propositions des députés de la majorité.

H. R.

«LES 19» ET LEURS DÉTRACTEURS

La tête du citoyen est ailleurs

DOS À DOS, alliance présidentielle et forces d'opposition se renvoient la balle et font mine de s'inquiéter de la situation du pays. A ceux qui doutent de la « bonne « gouvernance du Président, l'on répond énergiquement que le débat est ailleurs « le président va très bien «. La démarche des «19 « lancée le jour de la commémoration du déclenchement de la guerre de libération, avait pollué le débat axé sur la crise et la relance économique. Elle a relancé le cassandre les luttes claniques, la situation au sommet de l'Etat et surtout l'état de santé du président Abdelaziz Bouteflika.

Dix-neuf personnalités rassemblées en un bloc à connotation féminine –dix sur les dix-neuf sont des femmes- issues de divers horizons avaient souhaité dans leur missive adressée à El-Mouradia rencontrer le président de la République et lui faire part de leurs « profondes inquiétudes quant à la l'avenir du pays « et solliciter ses « interventions sur l'extrême gravité de la situation «.

S'il est légitime que des citoyens s'inquiètent de l'état de santé du président de la République, ce qui l'est moins, au sens protocolaire s'entend, est qu'ils mettent en avant leurs « liens « supposés ou réels avec le locataire d'El Mouradia pour solliciter publiquement qu'on leur accorde un droit de regard sur le chef, en posant tacitement la question qui, depuis l'élection de Bouteflika pour un quatrième mandat, taraude les pensées et intrigue. Le président de la République gouverne-t-il réellement ou bien se fait-il substitué à son insu par « des forces occultes « ?

Ce bloc qui se définit comme une troisième force « apolitique « est monté au créneau et affirme douter des véritables tenants du pouvoir. Il prend néanmoins à témoin une opinion publique devenue, par les temps qui courent, peu encline à suivre ceux qui hier faisaient, il faut le rappeler parti de ce même pouvoir. Ce qui donne, on ne peut mieux, un signal de l'agitation qui caractérise la scène politique, en l'absence d'un signal clair du Président.

Certes, mis à part ses interventions épistolaires, circonstancielles au demeurant lues en son nom par ses plus infaillibles collaborateurs, l'absence du président de la République de la scène nationale peut soulever des interrogations, certes, mais le débat de la rue est ailleurs. L'objet de l'inquiétude du simple citoyen se résume à son quotidien, notamment la chute du prix de pétrole, le rétrécissement des recettes financières, le recul de l'emploi, l'inflation, les hausses des pris et la réduction de son pouvoir d'achat. Le citoyen lambda s'est résigné depuis belle lurette à consentir que les détenteurs du pouvoir et les commis de l'Etat se chargent de la chose politique. Peu importe à qui revient la tâche.

Il a fini par apprendre à s'accommoder des informations, fussent-elles capitales, filtrées au gré des stratégies des décideurs. En bon élève, monsieur tout-le-monde ne craint que ce brouhaha auquel il n'est pas associé conduise à des impasses, voire à des explosions. Blasé par les années de terrorisme, le citoyen est hanté par le risque d'instabilité. Des millions d'Algériens sont quant à eux aujourd'hui confrontés à une crise dont ils ne sont nullement responsables. Beaucoup s'attendent en effet à payer les pots cassés. Et ce n'est certainement pas le contenu de la prochaine loi de finances qui viendra contredire ces réalités. L'Algérien est inquiet aussi de se sentir contraint, sitôt la nouvelle année entamée, de contribuer, contre son gré, à s'appauvrir pour qu'une minorité maintienne ses privilèges.

Amar Ferdi

le Commentaire

de Nordine Mzalla

Comme le plan de Constantine



L'ONU vient de répondre fermement au Maroc au sujet de son émissaire spécial chargé de suivre l'épineux dossier de la décolonisation contrariée du peuple sahraoui : «Ross a le droit de se rendre au Sahara occidental» a affirmé un haut responsable onusien. Le royaume, qui vient de commémorer sans scrupule sa marche verte qui annexa, en 1975, un territoire recouvrant son indépendance suite au départ du colonisateur espagnol, va devoir déchanter face à la fatalité du retour du droit international contre le fait accompli. Après des décennies de violences subies par des femmes, des enfants et des hommes poussés à la résistance armée ou à l'exil, après moult tergiversations visant à transformer ce litige de nature purement coloniale en un conflit bilatéral avec l'Algérie, le makhzen est rattrapé par ses vieux démons. Rappelons que c'est toute l'Union africaine qui condamne sans relâche l'occupation des territoires sahraouis, la spoliation de ses richesses, halieutiques notamment, et le piétinement quotidien des droits de l'homme par les services de sécurité du royaume connus pour leurs pratiques d'une cruauté moyenâgeuse. Au point où Rabat s'est retiré de l'organisation panafricaine que feu Hassen II avait qualifiée d'organisation tam-tam dans un accès de rage propre aux tyrans. Aujourd'hui, le temps du lobbying marocain est dépassé et il faut croire que l'instabilité chronique du Sahel, tourmenté par une montée du radicalisme, a fini par convaincre la communauté internationale d'en finir avec cette injustice qui a duré trop longtemps.

Si le souverain Mohamed VI, qu'on a prétendu plus démocrate et plus humain que son père lorsqu'il a hérité du trône, n'a pas su renoncer à une annexion qui a terni à jamais l'image de son pays, c'est qu'il a cru pouvoir perpétuer le crime colonialiste grâce à la protection française. Une France membre du Conseil de Sécurité où elle n'hésite pas à abuser de son droit de véto pour écraser le droit d'un peuple à vivre libre sur son territoire. Cependant, le plan d'autonomie promu par Paris pour étouffer la revendication indépendantiste du Polisario ne vaut guère mieux que le Plan de Constantine annoncé par le Général De Gaulle en 1958 pour calmer le peuple algérien déterminé à récupérer sa souveraineté sur le moindre centimètre carré de sa patrie. Gageons que le référendum sur l'autodétermination, qui finira par s'imposer, le prouvera bientôt.

N. M.

GRINE À TIPASA

Numérisation des radios locales d'ici la fin de 2016

LE PROJET de numérisation des stations radiophoniques régionales sera parachevé fin 2016, alors que le problème de brouillages dans la diffusion radiophonique sera définitivement résolu vers la fin 2017, a annoncé, ce jeudi 12 novembre 2015, à Tipasa le ministre de la Communication, Hamid Grine.

M. Grine, qui a procédé au Centre d'entraînement radiophonique et télévisuel de Tipasa au lancement d'une session de formation au profit des techniciens, journalistes et responsables de 13 stations radiophoniques régionales concernées par la numérisation de leurs équipements, a qualifié ce projet de saut qualitatif, inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant la modernisation et l'amélioration du rendement des mass médias nationaux.

Cette session de formation, qui s'étalera jusqu'à début 2016, profitera à 141 employés de ces stations de radios, dont des journalistes, techniciens, directeurs et responsables de production, avant son élargissement à d'autres radios régionales.

Parallèlement, la Radio nationale veillera à la dotation de ces stations radiophoniques en équipements techniques et numériques nécessaires, sachant que l'opération englobera, une fois achevée vers la fin 2016, pas moins de 55 radios régionales et nationales.

Les trois chaînes (1, 2 et 3) de la Radio nationale, au même titre que les chaînes culturelle et du Coran, Radio El Bahdja et Jil FM, ont été renforcées dernièrement, par ces équipements technologiques et sont en service, et ce, dans un souci de les mettre au diapason des développements mondiaux en cours.

Un créneau où l'Algérie est classée leader, à l'échelle africaine, a indiqué le ministre, estimant que ces équipements permettront une meilleure gestion de l'archivage radiophonique.

Par ailleurs, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, que la commission nationale provisoire de délivrance de la carte de journaliste professionnel a délivré plus de 4.000 cartes, depuis son installation en juillet 2014.

«Cette commission a décidé la prorogation des délais de dépôt des dossiers pour l'obtention de la carte nationale du journaliste professionnel, en réponse à la demande exprimée par de nombreux journalistes», a ajouté le ministre dans un point de presse animé, à l'issue de sa visite de travail à Tipasa.

Le ministre a, en outre, appelé les directeurs de journaux à régulariser la situation socio- professionnelle de leurs journalistes, déplorant que «des journalistes dans le secteur privé exercent sans contrats de travail, ni couverture sociale».

Selon M. Grine, une majorité des journaux n'appliquent pas la clause d'affectation d'un taux de 2% de leurs rentrées en publicité à la formation, exception faite pour certains titres, qui font appel à des organisations internationales pour assurer des sessions de formation à leurs journalistes.

Le responsable de la communication s'est , par ailleurs, montré satisfait du niveau de professionnalisation, durant ces sept derniers mois, au cours desquels il a relevé «une baisse dans les insultes et outrages» , observant, néanmoins, que les journaux sont toujours à la recherche du sensationnel, alors que les grandes réalisations en Algérie sont passées sous silence, a-t-il fait remarquer.

R. A.

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Benghebrit annonce de nouvelles mesures

Les établissements scolaires font l'objet ces dernières années à de multiples formes d'agressions, ce qui a poussé les autorités à prendre le phénomène et agir pour éviter la propagation de la violence en milieu scolaire.



DR

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, vient d'annoncer de nouvelles mesures prévues pour assurer la sécurité des écoliers dans les établissements scolaires. Elle compte ouvrir prochainement le dossier de recrutement d'agents de sécurité en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Au Conseil de la nation, Benghebrit a affirmé que l'école a le devoir de protéger l'élève. Le ministère s'emploie actuellement « à cibler les établissements dont l'environnement immédiat assiste à des agressions répétées. La liste de ces établissements sera transmise aux services de sécurité spécialisés pour y renforcer leurs patrouilles», explique la ministre. Il est aussi question d'ouvrir le dossier de recrutement d'agents de sécurité notamment dans les primaires, et ce en coordination avec le ministère de l'Intérieur. Autre mesure : la formation des fonctionnaires du secteur dans le domaine de la médiation et de la gestion des conflits ainsi que l'actualisation des textes régissant notamment les conseils de discipline.

Mme Benghebrit a évoqué par ailleurs en marge de la séance plénière, les concours de recrutement dans les différents corps du secteur, qui seront organisés fin novembre et début décembre 2015 pour le recrutement de 10 000 fonctionnaires. Elle a indiqué qu' «exceptionnellement cette année, le deuxième ou troisième classé du concours de recrutement des enseignants, pourra rejoindre le poste du premier si ce dernier ne s'y présente pas», une mesure, a-t-elle dit, qui «sera appliquée en coordination avec la Fonction publique».

Cette démarche est l'une des solutions adoptées par le secteur pour palier les incidences induites par le refus de certains professeurs de rejoindre leurs postes notamment dans le sud du pays. Mme Benghebrit a annoncé que la rentrée scolaire 2016-2017 sera « plus rigoureuse par rapport aux précédentes, qu'il s'agisse de la date effective ou de la répartition des enseignants».

La ministre est revenue en outre sur la question du transport scolaire, «une grande préoccupation pour tous les secteurs concernés». Le parc de transport scolaire compte 6392 bus, a-t-elle fait savoir, indiquant que cet aspect était géré par les collectivités locales en coordination avec le secteur de la Solidarité notamment dans les régions éloignées. A propos des menaces de certains syndicats de l'éducation de recourir à des mouvements de protestation dans les prochains jours, celle-ci a affirmé que « le secteur a consenti d'énormes efforts pour satisfaire les revendications de ces organisations «précisant que certaines revendications ne relèvent pas du ministère de l'éducation.

Lynda Louifi

COMMUNES DE KENDIRA ET DE BARBACHA

Le wali de Béjaïa cible le développement local

PLUSIEURS décisions portant sur l'amélioration des conditions de vie des populations ont été prises par le wali de Béjaïa, Zitouni Ouled Salah, lors de sa visite avant-hier dans les communes de Barbacha et Kendira. Une visite au cours de laquelle M. Ouled Salah a cherché à identifier les failles et tenté d'apporter des solutions. Il aussi assuré les citoyens de l'intérêt qu'il accorde à la daïra de Barbacha avec ses deux communes, même si celle de Barbacha fonctionne sans assemblée, indiquant qu'elles ne seront pas lésées sur le plan du développement local et la prise en charge des besoins des citoyens.

«Il a affirmé que la commune de Barbacha a bénéficié de plusieurs projets de développement qui sont en cours de réalisation», indique la cellule de communication de la wilaya. A Kendira, il a rassuré sur les projets dont elle a bénéficié. Le wali a instruit le directeur de l'équipement d'engager un laboratoire spécialisé pour lancer une étude du sol du site devant accueillir l'école primaire El-Merdj, un site en proie à des affaissements. Au sujet de l'opération d'extension de la polyclinique, il a instruit le DPAT pour l'inscription d'une opération d'achèvement et pour lancer une réflexion sur la réalisation d'un hôpital pour les malades chroniques au niveau de cette localité.

Pour rattraper le retard accusé dans l'avancement des travaux du projet d'aménagement de la RN 75, (tronçon Barbacha- limite avec la wilaya de Sétif au lieu dit Ighzer Yefrès à la sortie de Kendira), le wali a demandé au directeur de la SDE de coordonner avec le directeur des travaux publics dans le cadre des travaux de raccordement au gaz de ville envisagés dans la localité. «Une décision similaire a été prise pour l'échangeur des 4 chemins à Béjaïa concernant le déplacement des réseaux gaz, afin de permettre à l'entreprise ENGOA de reprendre les travaux de ce mégaprojet», indique la cellule de communication de la wilaya qui fait part d'une réunion tenue par le wali avec tous les intervenants dans ce sens au niveau de ce site mercredi dernier. Le responsable de la DTP a été sommé de procéder à la pose de la signalisation verticale sur la RN75.

A Barbacha, le wali s'est intéressé d'abord au glissement de terrain survenu sur le chemin communal entre les villages Khélil et Ouendadja. Il a donné des instructions au chef de daïra et au directeur de la DTP d'engager un laboratoire spécialisé pour identifier et étudier l'origine du mouvement du sol de ce site et le traiter, comme il a sommé les autorités locales d'engager une entreprise pour le nettoiement des accotements de la route pour la rendre praticable aux citoyens, en attendant le lancement d'un avis d'appel d'offres pour une entreprise qui devrait mener de gros travaux.

Il a décidé aussi de doter la polyclinique de la localité d'appareils de mammographie et d'échographie et de généraliser cette mesure à tous les hôpitaux des chefs-lieux de daïra. Ensuite, les directeurs de l'éducation et de la santé ont été invités à lancer une opération de dépistage des maladies chez les enfants scolarisés.

Un budget de 1 milliard de centimes a été dégagé pour cette campagne, première du genre. Des ophtalmologues ont déjà commencé à sillonner les établissements scolaires pour examiner les élèves, qui bénéficieront de lunettes de vue en cas de nécessité.

Le projet d'alimentation en eau potable de la commune de Barbacha à partir de l'adduction principale qui a pris sa source dans le barrage Tichi-Haf a été également examiné par le wali. L'entreprise en charge du projet a été invitée à utiliser la fibre optique pour la surveillance de la canalisation qui est d'une longueur de 35 km, une méthode de télésurveillance qui permettra de détecter les fuites et d'intervenir avec célérité. Ainsi, les populations profiteront également du réseau Internet.

N. Bensalem

BALBACHA AVAIT DÉJÀ ÉTÉ BLANCHI PAR LA JUSTICE EN 2014

Un ex-pensionnaire de Guantanamo condamné à 3 ans avec sursis

Reconnu coupable et condamné par contumace à 20 ans de réclusion criminelle par le tribunal criminel d'Alger, l'ex-détenu de la prison de Guantanamo de Cuba, Ahmed Belbacha, a été jugé avant-hier par le même tribunal autrement composé.



Il a été reconnu coupable d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger mais il a été par contre innocenté par rapport à sa participation à plusieurs attentats meurtriers perpétrés à l'étranger. Il a écopé de trois ans de prison avec sursis.

Le mis en cause a nié, tout au long de son passage à la barre, les faits qui lui ont été reprochés au cours des interrogatoires estimant que : «Tous les aveux lui ont été soutirés sous les contraintes du corps exercées sur lui par les services de sécurité notamment américains».

Il a déclaré au juge en charge du dossier : «qu'il a été arrêté au Pakistan en janvier 2002 avant d'être transféré vers la prison militaire de Guantanamo, soit une année après les attentats du 11 septembre 2001 de New York».

Il a par ailleurs affirmé au président du tribunal criminel qu'il a été «jugé et innocenté par la justice américaine en 2007».

Il a en outre indiqué : «Les autorités américaines ont accepté de m'extrader vers l'Algérie en mars 2013 après s'être s'assurer qu'il ne faisait pas l'objet de recherches policières».

Il convient de signaler que le mis en cause s'est vu infliger une amende de 500 000 dinars qu'il versera au Trésor public. En décembre 2014, Belbacha avait été acquitté par le tribunal criminel d'Alger. Pour manque de preuves le président du tribunal criminel d'Alger, Amarani Abdenour, avait purement et simplement acquitté Belbacha des faits qui lui ont été reprochés notamment lors de l'instruction judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed.

Le mis en cause a été livré aux autorités algériennes par les services secrets américains après avoir passé plus de 12 ans à la prison militaire américaine de Guantanamo (Cuba).

Ahmed Belbacha, 46 ans, était un ancien footballeur professionnel entré au Royaume-Uni en 1999 en tant qu'immigrant économique. Il a travaillé depuis dans une blanchisserie, puis comme serveur à Bournemouth dans le sud du royaume. Il était connu pour avoir été sollicité afin de travailler lors de conférences et séminaires du parti travailliste. Sa demande d'asile a été rejetée en 2003, mais il a bénéficié toutefois d'une autorisation de séjour exceptionnelle. Selon le Pentagone, il a été arrêté au Pakistan avant son transfert à Guantanamo. Il a affirmé au président en charge du dossier : « J'ai quitté le territoire national et je me suis installé de manière légale en France en 1999 ; quelque temps après, j'ai réussi à franchir la frontière Britannique clandestinement.» Il a tenu à préciser qu'il avait rejoint le Pakistan où il a travaillé pour le compte d'une association caritative appartenant à Emirati El Walid Ben Tallal active en Afghanistan contre 3 000 dollars par mois. L'association s'occupait des familles démunies qui vivaient dans des situations défavorables.

R. H.

JUGÉ POUR PARTICIPATION À DES ATTENTATS EN 1994

Un ex-repenti blanchi en 15 minutes

UN EX-REPENTI a été purement et simplement acquitté par le tribunal criminel d'Alger avant-hier jeudi à l'issue d'une audience expéditive qui n'a duré qu'un quart d'heure.

En effet, l'inculpé répondant aux initiales de B. M. qui habitait dans la localité d'El Hamiz a nié tous les faits qui lui étaient reprochés au cours de l'instruction judiciaire. Il a affirmé en pleine audience qu'il « n'a jamais fait partie d'un groupe terroriste notamment aux phalanges d'«El Forkane» et «El Fath».

Le mis en cause a par ailleurs nié «avoir participé dans les crimes commis en 1994 sur pas moins de six personnes dont un policier et quatre militaires et une personne âgée de 70 ans dans la localité de Lakhdaria (ex-Palestro) et de les avoir abandonnées dans une décharge publique». L'accusé a en outre reconnu «avoir été jugé lors de la décennie noire et condamné à 15 ans de réclusion criminelle par la cour spéciale d'Alger avant de bénéficier en 2006 des dispositions de la charte et la réconciliation nationale initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika».

Il a en outre déclaré que «son fils était un membre actif au sein de l'ex-GSPC et avait participé à des attentats sanglants perpétrés dans la wilaya de Bouira».

Le procureur général a requis 20 ans de réclusion criminelle estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne les aveux faits par le mis en cause devant les enquêteurs.

Son avocat a insisté sur l'acquittement arguant que les faits retenus à l'encontre de son client ne sont pas fondés pour la simple raison qu'aucun témoin n'est venu à l'audience pour dire que c'est bel et bien lui qui a participé à ses attentats meurtriers.

Il convient de signaler que les juges ont accepté dans un premier temps les demandes faites par l'avocat de la défense lequel a insisté sur l'extinction de l'action quant au chef d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays, arguant que les faits remontent à 1994 alors que l'enquête n'a été engagée qu'en 2008.

R. H.

DEUX COUSINS INCULPÉS

Un lycéen de 16 ans assassiné à El Bayadh

LA VIOLENCE gagne du terrain dans notre pays. Les homicides contre des mineurs sont en augmentation. La sonnette d'alarme est tirée.

Les gendarmes ont, cette fois, enregistré une affaire de crime commis contre un enfant de 16 ans. « Suite à un différend survenu près d'un lycée au centre-ville de Kef-lahmar (El-Bayadh), une rixe a opposé deux cousins âgés de 16 et 25 ans à un lycéen âgé de 16 ans, au cours de laquelle les deux cousins ont roué de coups de poing et poussé violemment leur antagoniste, qui est tombé par terre, lui occasionnant des blessures diverses à la tête », a annoncé hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué. La victime a été évacuée sur l'établissement sanitaire local, où elle a rendu l'âme des suites de ses blessures, est-il encore annoncé par la gendarmerie. Alertés, les gendarmes de la brigade de Kef-Lahmar se sont déplacés sur les lieux, où ils ont interpellé les mis en cause. Une enquête est ouverte, est-il annoncé dans le communiqué de la gendarmerie. Par ailleurs, et suite à un différend d'ordre familial, le nommé Z.D 26 ans, a asséné un coup de couteau à son frère de 34 ans, dans la commune de Kherrata, lui occasionnant des blessures diverses au cou, a annoncé la Gendarmerie nationale hier dans un communiqué. Le blessé a été évacué sur l'établissement sanitaire local, où il a reçu les soins nécessaires. « Aussitôt alertés, les gendarmes de la brigade de Kherrata (Bejaïa) se sont déplacés sur les lieux, où ils ont interpellé le mis en cause en possession de l'arme du méfait », est-il noté dans ce communiqué. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie Nationale de Kherrata. Les assassinats sont en augmentation dans notre pays. Beaucoup de ces actes de violence ciblent des mineurs. Les agressions sont en nette augmentation, créant une atmosphère d'insécurité parmi les citoyens. La Gendarmerie nationale et la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) multiplient les efforts et luttent contre cette criminalité par la revue à la hausse des patrouilles, notamment aux alentours de places publiques et autres lieux. Le fléau des agressions et des homicides connaît une hausse, mobilisant les effectifs de la gendarmerie et de la DGSN contre ces crimes.

S. A.

CRIMINALITÉ DANS LA WILAYA D'ANNABA

4 100 opérations de police durant le mois d'octobre

LA CRIMINALITÉ sons toutes ses formes ne cesse d'augmenter dans la wilaya d'Annaba. Mais ce serait encore pire sans les interventions des éléments des services sécuritaires, de jour comme de nuit.

Dans son dernier communiqué de presse, la sûreté de wilaya d'Annaba nous informe de ses activités de lutte contre la criminalité urbaine durant le dernier mois d'octobre, où 4 101 opérations de contrôle ont été menées à Ainsi, ces interventions tant attendues par les habitants de la «Coquette» ont permis l'arrestation de 51 personnes recherchées depuis longtemps, l'interpellation de 217 autres pour différents délits dont 67 pour détention d'armes prohibées, 71 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, en plus de 85 individus pour différents délits.

Le même communiqué signale que toutes les personnes interpellées ont fait l'objet de présentation aux différents parquets de la wilaya suivant les procédures judiciaires d'usage, dont 79 ont été placées en détention provisoire. Par ailleurs, dans le même sillage, les unités de police ont procédé durant cette même période à 830 opérations de contrôle ayant entraîné 17 propositions de fermeture d'établissements commerciaux et l'exécution de 56 fermetures. En matière de sécurité publique, les forces de police ont réalisé 1 070 opérations de maintien de l'ordre, 634 interventions diverses, le retrait immédiat du permis de conduire et enregistré 65 accidents de la circulation ayant entraîné un mort et 62 blessés dont la cause principale est le non-respect du code de la route.

Il faut signaler que la plus importante opération de police enregistrée ces quatre derniers mois a été celle de libérer la place du 20-août en plein cœur de la vieille ville, appelée communément la place d'Armes, qui avait été envahie par une horde de marchands de l'informel où tout se vend et s'achète soit à table ouverte soit sous le manteau. Ainsi, drogue, films pornographiques, prostitution, produits contrefaits et plus grave des dizaines de vols et d'agressions contre les novices qui tentaient de se mêler à ce marché d'un autre âge.

Nabil Chaoui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49, 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa publié les résultats de l'avis d'appel d'offres national restreint n° 13/DSP/15 paru aux quotidiens ***El Ouassat*** le 05/10/2015 en langue nationale et ***le Jeune Indépendant*** en langue étrangère le 05/10/2015, portant acquisition de 05 ambulances au profit des hôpitaux de la wilaya comme suit, conformément à la procédure d'analyse insérée au cahier des charges et le mode d'attribution contenu à l'article 19, qui ont abouti à retenir l'offre sous indiquée :

Acquisition de 05 ambulances

Entreprise	Montant offre en TTC après correction	Note technique	Délai de livraison	Observation
HYUNDAI MOTOR ALGERIE, BP 60 zone industrielle, Oued Smar Alger	16.769.749.96 DA	57/100	02 mois	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de la publication du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP* (1ère parution) auprès de la commission des marchés de la wilaya de Médéa.

Le Jeune Indépendant du 14/11/2015/ ANEP N° 353 376

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION
ET READAPTATION DE TIZI OUZOU
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001015043

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DGAPR/2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour l'approvisionnement de **l'établissement de rééducation et de réadaptation de Tizi Ouzou et ses annexes : (Etablissements de préventions de Draa El-Mizan et de Azazga)** en denrées alimentaires, en lots suivants, par marché à commandes :
Lot n° 04 : viandes rouges fraîches ovine, bovine et viande bovine congelée
Lot n° 06 : poulets et œufs.

N. B. : la soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, **disposant d'un registre du commerce avec code d'activité approprié**, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Tizi Ouzou, sis rue **KHOUDJA KHALED, TIZI OUZOU,** contre paiement de **2 000 DA** non remboursable.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :
Une enveloppe fermée contenant l'offre technique et une seconde enveloppe fermée contenant l'offre financière conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges.

1. L'offre technique comprendra :
- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Dossier administratif, fiscal et parafiscal ainsi que toutes les pièces exigées dans l'article n° 05 du cahier des charges.

2. L'offre financière comprendra :
- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* avant **12h00.**
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de **trois (03) mois**.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres **de 8h00** à **12h00** au service économat de l'établissement de rééducation et réadaptation de Tizi Ouzou.
Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au siège de **l'établissement de rééducation et de réadaptation de Tizi Ouzou.**

***Le Jeune Indépendant* du 14/11/2015/ANEP N° 353 386**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA/B. B. ARRERIDJ
DAIRA/B. B. ARRERIDJ
COMMUNE/B. B. ARRERIDJ
NIF// 098434015066717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'APC de B. B. Arréridj informe que l'avis d'appel d'offres en date du 12/10/2015 journal *Mehouar Youmi* et *le Jeune Indépendant*, que l'opération/**Réalisation ASS ET DEP Lotissement 295 lots**, qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Opération	Le soumissionnaire	Montant du marché	Observation
01	**Réalisation ASS ET DEP Lotissement 295 lots**	ETP HARREZI Amar 197834270035034	9.558.900.00 DA	ETP moins disant

Les soumissionnaires peuvent introduire leur recours dans un délai de **10 jours,** à compter de la parution de cet avis d'attribution auprès du comité de marché de l'APC.

LE P/APC

Le Jeune Indépendant du 14/11/2015/ANEP N° 353 316

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 001309079032248)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article **49** alinéa **02** du décret présidentiel **n° 10-236** du **07 octobre 2010,** modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offres **n° 85/2015** paru aux quotidiens :

- *El Fadjr* le 10/10/2015
- *Le Jeune Indépendant* le 11/10/2015

Le jugement des offres relatif à : **la réalisation des travaux d'amélioration urbaine du quartier Ben Achour (voies secondaires) – Blida**

- **Zone B – lot II : voirie (revêtement en béton armé)**
- **Zone D – lot II : voirie (revêtement en béton armé)**
- **Zone D – lot III : éclairage public**

A donné le résultat suivant :

Lot	Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre DA/TTC	Délai	Observations
Zone B – lot II : voirie (revêtement en béton armé)	**Infructueux**				Aucun soumissionnaire n'a été qualifié techniquement
Zone D – lot II : voirie (revêtement en béton armé)	**Infructueux**				Aucun soumissionnaire n'a été qualifié techniquement
Zone D – lot III : éclairage public	AMZIANE IDIR	179150103247195	9.153.775,10	03 mois	Offre moins disante

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC au plus tard **trois (03) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à l'article 125 du décret susvisé.
Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément à l'article 114 du décret susvisé.

Le Jeune Indépendant du 14/11/2015/ANEP N° 353 304

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE DEVANT LES AMBASSADEURS ACCREDITES A BELGRADE SUITE A LA PROPOSITON DE L'ALBANIE DE FAIRE ADHERER LA PRETENDUE REPUBLIQUE DU KOSOVO A L'UNESCO

●●● *SUITE ET FIN.*

C'est ainsi que l'opinion internationale, comme toutes ces années d'ailleurs, est restée démunie d'une information importante. S'ils ne peuvent pas arrêter leurs vandales en pleine campagne d'adhésion à l'Unesco, qu'est-ce qui se passera après ? Quoi qu'ils disent, la réalité les démentit.

Les activités de l'Eglise orthodoxe serbe dans la Province se déroulent dans des conditions extrêmement difficiles. Outre la violence organisée, motivée ethniquement et religieusement, et la destruction de l'héritage orthodoxe serbe, sans précédent dans l'histoire récente de l'Europe, nombreux sont exemples de l'enfreinte drastique aux droits de l'homme et religieux, liberté de circulation et de travail du clerc orthodoxe et de la population orthodoxe au Kosovo et Metohija.

Quatre perles du patrimoine mondial : monastère de Dečani, Patriarcat de Peć, Gračanica et l'Eglise de Notre-Dame de Ljeviš figurent toujours sur la liste de l'Unesco du patrimoine mondial en danger. En danger justement de ceux qui réclament aujourd'hui l'adhésion à l'Unesco. Les mots de condamnation de Priština tardent encore pour de tels crimes ainsi que la disponibilité à retrouver et punir leurs auteurs.

Ce qui est particulièrement préoccupant c'est qu'on voit toujours sur les monuments protégés de culture les slogans de la prétendue l'armée de libération du Kosovo et les menaces contre les Serbes, et récemment les tags glorifiant l'organisation l'Etat islamique et le futur califat, au moment même où la communauté internationale fait de tels efforts à combattre ce fléau. Les vidéos montrant la démolition du patrimoine culturel et religieux au Proche-Orient par l'ISIS ont fait le tour du monde et rencontrent à juste titre la consternation et la ferme condamnation par l'opinion publique internationale qui prend cet acte comme un acte terroriste. D'une manière ressemblante les extrémistes albanais, soutenus par leurs leaders, ont démoli et incendié les maisons serbes, écoles, hôpitaux et églises au Kosovo et Metohija, notamment en mars 2004, en s'en ventant. Et ce moment de pavaner dans les actes de vandalisme, de destruction, il faut le prendre sérieusement en considération lorsqu'on réfléchit qui c'est qui se recommande lui-même pour le gardien du patrimoine serbe et mondial.

Malheureusement, nous regardons à présent les images monstrueuses de la destruction de l'ancienne Palmyre, fondée selon le conte par l'empereur biblique Salomon, et qui est le trésor immense du patrimoine culturel mondial de l'Unesco. Ces images ont fait le tour de la planète par le biais des médias et à juste titre provoqué la consternation et la ferme condamnation de la communauté internationale. Irina Bokova a dit que «cette destruction est un nouveau crime de guerre et une perte irréparable pour le peuple syrien et l'humanité ».

C'est pourquoi l'Unesco n'a pas de cesse d'exprimer sa condamnation et son dégoût pour les destructions des monuments d'une valeur universelle exceptionnelle, par les extrémistes islamistes et les groupes terroristes, ce qui a été réaffirmé récemment par l'adoption de la déclaration de Bonn. La République de Serbie condamne fermement la profanation des sites religieux, toutes confessions confondues et toutes parties du monde confondues.

Est-ce que par contre les auteurs de profanation et de l'éradication du patrimoine serbe culturel et chrétien au Kosovo et Metohija doivent être récompensés par l'adhésion à l'Unesco?

De ce fait, ou disons, de ce fait surtout, l'explication sonne hypocrite de tous ceux qui disent que l'adhésion du Kosovo à l'Unesco amènera une meilleure protection pour le patrimoine culturel serbe, car personne n'a demandé des églises ou monastères serbes une telle protection ou soutien. Bien au contraire.

Au Kosovo, ce n'est pas seulement la culture serbe qui est gardée, c'est la culture européenne, la mémoire de l'humanité, un pas important de la marche de la civilisation fait par l'homme sur terre entière. C'est pourquoi il est important que le gardien de son propre trésor et du trésor culturel de l'humanité reste la Serbie, en tant que membre plein et entier de l'Unesco.

L'infondé juridique de la demande d'adhésion du Kosovo



à l'Unesco résulte notamment du fait que le Kosovo et Metohija, conformément à la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU de 1999, qui est toujours en vigueur et contraignante, et au cadre constitutionnel pour l'auto-administration provisoire au Kosovo, est le territoire faisant partie intégrante de la République de Serbie, administré par les Nations Unis.

Je rappelle que l'annexe 2 alinéa 6 de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité définit qu'«un effectif convenu de personnel yougoslave et serbe sera autorisé à revenir au Kosovo et Metohija» fin de citation. Et il a été convenu qu'au Kosovo et Metohija soient présents des centaines et non pas des milliers, donc jusqu'à mille membres des forces serbes, qui auraient pour l'unique tâche de sauvegarder le patrimoine serbe. Cet accord, qui est toujours en vigueur la Serbie jusqu'ici ne l'a pas utilisé.

La Résolution 1244 du C. de S. réaffirme «la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie (maintenant la République de Serbie) et d'autres pays de la région» et prévoit «une solution politique pour la crise du Kosovo fondée sur les principes de la Résolution».

La question du Kosovo et Metohija figure toujours sur l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies, en témoignent les sessions trimestrielles régulières du Conseil de sécurité des Nations unies traitant ce sujet. De même, au Kosovo et Metohija il y a toujours l'administration intérimaire des Nations unies avec à la tête le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU (la MINUK).

Bien évidemment, l'éradication de la présence séculaire des Serbes dans les espaces du Kosovo et Metohija ne suffit pas. Visant créer une identité historiquement infondée, une fausse identité nationale et culturelle pour la République du Kosovo autoproclamée sur le sol du pays serbe sacré, ils vont plus loin encore, où que ce soit, où qu'on les laisse faire, ils définissent le patrimoine serbe au Kosovo et Metohija comme «kossovare-albanaise» ce qu'il n'est pas ni selon les documents historiques, ni selon le droit, ni selon la justice. L'altération du fond historique et des faits historiques va aussi loin que la dynastie des Nemanjić obtient le nom albanais Nimani, et ainsi de suite, ce qui montre une falsification de l'histoire inédite sans scrupules.

Excellences,

Vous n'êtes pas sans le savoir que la Serbie a fait preuve de vocation et de disponibilité à résoudre toute question ouverte, servant l'intérêt de l'amélioration de qualité de vie de la population au Kosovo et Metohija, dans le cadre du dialogue mené à Bruxelles sous les auspices de l'UE. Jusqu'ici les solutions acceptables pour les deux parties ont été trouvées pour des questions complexes dans les domaines de justice, énergie, télécommunication, mais bien d'autres questions attendent leur tour à être débattues, y inclus la question de statut des avoirs de l'Eglise orthodoxe serbe et de la protection du patrimoine culturel serbe.

Dans cette optique, les démarches unilatérales telle la demande d'adhésion du Kosovo à l'Unesco, ne vont pas dans l'intérêt de garder un climat favorable au dialogue mené avec la médiation de l'UE, et dans lequel les accords ont été passés extrêmement importants pour la stabilisation des circonstances dans la région et la normalisation des relations.

La prise en considération de la demande du Kosovo à l'Unesco, dans ce contexte, aurait un impact extrêmement néfaste sur le dialogue qui est en une phase délicate. Elle empêcherait pratiquement d'aboutir à propos de la question du patrimoine culturel serbe, à travers le dialogue, à une solution acceptable des deux côtés. Pour nous il s'agit d'une des questions des plus sensibles, vu qu'il s'agit du patrimoine culturel et religieux d'une valeur exceptionnelle spirituelle et de civilisation, datant du lointain 9e siècle.

De même, la discussion sur l'adhésion du Kosovo à l'Unesco provoque les divisions parmi les membres et une politisation de l'Unesco elle-même, contrairement aux principes fondamentaux, la mission et l'esprit de l'Organisation, et a également un effet néfaste sur la stabilisation des conditions dans la région sur sa voie d'intégration européenne.

Tout ceci démontre que ce n'est pas le moment de discuter la demande d'adhésion du Kosovo à l'Unesco. Toutes ces questions devraient être réglées par le dialogue et non pas par les actes unilatéraux qui ne contribueront pas à notre objectif conjoint à savoir la création des conditions pour une vie normale de tous les habitants du Kosovo et Metohija et pour une intégration sans entrave de la région dans l'UE.

Je voudrais appeler votre attention sur le livre qui est devant vous, intitulé «Patrimoine chrétien au Kosovo et Metohija – origine historique et spirituelle du peuple serbe» que j'offre à vos chefs d'Etat respectifs, soit chefs des organisations internationales respectives.

Cette monographie est un témoignage détaillé non seulement de la force artistique unique et la beauté des lieux saints chrétiens médiévaux, apport de la culture serbe à la culture de l'humanité, mais encore des efforts séculaires de la Serbie et de l'Eglise orthodoxe serbe dans la création et la sauvegarde du patrimoine spirituel et culturel au Kosovo et Metohija et de l'intérêt qu'il revêt non seulement aux yeux de mon pays et de son peuple, mais également aux yeux du monde entier civilisé.

Mesdames et Messieurs,

Le patrimoine serbe au Kosmet n'appartient à aucune des époques, à aucune des générations. Il appartient à tous et pour toujours. Il appartient à l'humanité.

Pour finir j'ai choisi les mots d'un des plus éminents byzantinologues et professeur d'art et d'architecture à l'Université de Princeton, qui a publié dans une revue londonienne renommée un texte sur les épreuves du patrimoine chrétien médiéval au Kosmet. Le professeur Slobodan Ćurčić conclue «Qu'importe si vous êtes Albanais ou Serbe. Ces églises et monastères appartiennent à tout le monde, ils font partie du patrimoine européen. Ça devrait nous dépiter à ce point comme nous serions dépités en voyant les Français détruire la Joconde».

Je voudrais vous demander encore quelques minutes d'attention. Nous allons voir une courte vidéo intitulée «Pourquoi le Kosovo ne peut adhérer à l'Unesco». Ce support également je vous l'offre en tant que document, témoignage et illustration de mon adresse d'aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

CRASH DE L'AIRBUS 321 DANS LE SINAÏ

Il ne reste qu'une hypothèse

Valentin Vasilescu démontre ici l'impossibilité de la thèse d'une bombe placée dans l'avion. Après avoir exploré toutes les hypothèses, il n'en reste plus qu'une seule : celle d'une défaillance du logiciel de pilotage automatique. D'où nous pouvons conclure que les imputations du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que la revendication de l'Émirat islamique sont des intoxications. Le crash de l'avion n'est pas un attentat terroriste. Reste que le problème du pilote automatique peut être aussi bien un accident que l'effet d'un sabotage par un service secret extrêmement spécialisé.



DR

Les enquêteurs russes ont emmené en Égypte un appareillage complexe pour tester les débris à l'intérieur et l'extérieur de l'avion. Ce matériel permet de détecter et d'identifier les explosifs à base d'aérosol, avec un niveau de sensibilité de 20 nanogrammes. Si dans la solution de test, il apparait des nuances de brun-violet, il s'agit de TNT, s'il se produit un précipité orange, ce serait du Tétryl ou autre explosif du groupe A (TNB, DNT, acide picrique, etc.). Le dispositif russe possède un ensemble de tests séparés pour les explosifs du groupe B.

Avec cet ensemble, l'apparition dans la solution de test d'un aspect de couleur rose indiquerait l'utilisation de la dynamite, de la nitroglycérine, RDX, PETN, SEMTEX ou la nitrocellulose. Si les réactions chimiques des tests n'identifient pas d'explosifs dans le groupe A et B, le matériel de test vérifie automatiquement s'il existe des composés contenant des nitrates inorganiques, du chlore, du brome ou du peroxyde, utilisés dans la préparation d'explosifs improvisés (ANFO).

Le quotidien égyptien Almasry Alyoum a publié une déclaration de l'équipe des enquêteurs sur l'accident de l'avion A321 russe dans la péninsule du Sinaï, affirmant qu'ils n'avaient trouvé aucune trace d'explosifs dans les débris de l'avion ou sur les vêtements et les tissus recueillis auprès des passagers. Donc l'hypothèse véhiculée par les fonctionnaires britanniques selon laquelle le crash de l'avion russe aurait été causé par une bombe à bord, sur la base d'une soi-disant interception de conversation entre dirigeants de l'ÉI, s'avère fausse. L'hypothèse d'une attaque par un missile sol-air ou air-air s'écroule elle aussi, puisque les têtes de missiles contiennent du TNT, substance non détectée par les enquêteurs. Disparait également l'hypothèse de l'explosion d'un moteur parce que les aubes des turbines ont été retrouvés intactes.

Il en est de même pour l'explosion d'un des réservoirs de carburant, car ils sont situés dans les ailes et une explosion, à droite ou à gauche, aurait détaché l'aile concernée du fuselage. Or les ailes sont tombées entières sur le sol, à quelques mètres de la partie antérieure du fuselage et ont ensuite brûlé, ce qui indique qu'elles n'ont pas été détachées du fuselage et qu'il n'y a eu aucun incendie dans les réservoirs avant le contact avec le sol.

Donc, le mythe confectionné par la chaîne états-unienne NBC, selon lequel le Pentagone a déclaré qu'un satellite militaire US aurait détecté, sur les lieux et au moment de l'accident, un dégagement de chaleur et de lumière, s'avère être un mensonge. En fin de compte, à ce stade, l'ÉI ou toute autre organisation terroriste se retrouve hors de cause dans l'accident d'Airbus A321 au Sinaï, ce qui, apparemment, dérange les États-uniens et les Britanniques. Pourquoi ?

La dépressurisation dans l'avion reste une des hypothèses, mais seulement comme conséquence des manœuvres chaotiques de l'avion, et non comme une cause en soi. Comme je l'ai souligné dans un article précédent , les mouvements répétitifs de tangage avec des surcharges négatives et positives au-delà des limites normales pour un avion de passagers, sont ce qui a conduit à la séparation des panneaux de revêtement, la torsion et la dislocation de certains éléments de résistance dans la structure de l'avion (longeron, lisse, etc.) et rupture de tuyaux hydrauliques fixés sur les panneaux de revêtement. En l'absence de pression hydraulique, l'équipage d'un avion ne peut pas contrôler la profondeur, ni la direction. Le bruit anormal de la cabine, trouvé lors de l'analyse de la boîte noire indique probablement la déshermétisation, suivie de la dislocation des morceaux de l'avion à une altitude d'environ 5 000 - 6 000 m, comme le confirme l'impact des grands fragments de l'avion sur une longueur de plus de 2 km dans le sens du vol.

Revenons à 06:12:59 dans le déroulement de l'accident en essayant de décrypter chacune des fluctuations des paramètres de vol. Il est essentiel de souligner le fait que l'avion vole à ce moment-là en pilote automatique. Dans un premier temps, nous avons affaire à une descente pendant 3 secondes, avec une perte d'altitude de 150 m, qui a conduit à une surcharge négative 2 g. Cette manœuvre est trop brusque, produisant cette sensation de « poche d'air «, pour avoir été commandée par l'équipage.

La seconde commande est le redressement de l'avion qui grimpe de 800 mètres en 2- à 3 secondes, entrainant des surcharges positives de 5- à 6 g, qui n'existent que pour les avions de chasse lors de combats aériens rapprochés, entrainant une perte de vision du pilote, appelé « voile noir «, dans le jargon de l'aéronautique. À mon avis, il est impossible que cette commande provienne de l'équipage, seul un pilote automatique défectueux aurait pu la générer. Si les pilotes avaient été aux commandes, après la première descente brutale, ils auraient récupéré l'avion progressivement, d'abord horizontalement pendant 8 à 10 secondes, pour ensuite entamer une montée en pente pour revenir à l'altitude de croisière. La troisième commande consiste à passer d'une montée avec un angle de 40- à 50 degrés par rapport à l'horizontale, à un angle de piqué de 20 à 30 degrés avec une surcharge négative de 4 g, et cette manœuvre est impossible à exécuter par un équipage d'un avion de ligne, puisque tout le monde perd conscience, avec l'apparition du « voile rouge «. Les seuls moments où l'équipage auraient pu apparemment intervenir sont aux brefs moments de paliers horizontaux de 5 secondes et 3 secondes interrompus par d'autres développements incontrôlés. Dans un fonctionnement normal, le centre aérodynamique du pilote automatique ne permet pas d'effectuer des manœuvres entrainant des surcharges proches de la rupture des matériaux, quelles que soient les commandes du pilote avec le manche. La cause de ces manœuvres chaotiques ne peut donc être que le mauvais fonctionnement du mécanisme du pilotage automatique.

En dehors d'une défaillance de l'ordinateur du pilote automatique résultant de l'usure du matériau, j'avais expliqué, dans un article précédent, qu'il était possible de prendre de l'extérieur le contrôle de l'avion A321, grâce à une intervention sur le logiciel du pilote automatique, soit avec un programme précédemment introduit, soit par une émission à partir du sol. Par une étrange « coïncidence «, dès la première seconde où sont apparues les manœuvres chaotiques, à la fois le transpondeur et la station de radio n'ont plus rien transmis au sol.

Le transpondeur aurait indiqué aux contrôleurs aériens les paramètres de vol de l'avion et, par la station de radio à bord, l'équipage aurait pu signaler l'apparition d'un cas d'urgence et aurait décrit le comportement de l'avion. Ce qui a conduit, à ce moment précis, le dysfonctionnement du pilote automatique, seule la commission d'enquête pourra le déterminer.

Valentin Vasilescu
In Réseau International

La Russie a déployé des hélicoptères d'attaque en Syrie

L'armée russe a déployé des hélicoptères de combat en Syrie, selon DebkaFile. Valentin Vasilescu, qui décrit ici les caractéristiques techniques des Mi-24 V, note que ces armes permettront de sécuriser l'autoroute Homs-Damas par laquelle transite l'approvisionnement de l'Armée arabe syrienne.

Hélicoptères d'attaque Mi-24 V

Selon des sources militaires israéliennes, 4 à 6 hélicoptères d'attaque Mi-24 V opèrent déjà à base aérienne Tiyas-T4. Cette base est située dans le centre de la Syrie, à 50 km à l'est de Homs et 60 km à l'ouest de Palmyre. Le commandant du groupe de l'aviation russe en Syrie observe que si l'ÉI lance une offensive au sud de la ville de Homs, il risque d'interrompre la principale voie de communication de l'armée syrienne, c'est à dire le segment Homs-Damas de l'autoroute M5, la privant ainsi de réserve. L'ÉI a été contraint de retirer une partie de ses combattants dans la zone de Palmyre.

L'armée syrienne a donc été encouragée par la Russie à créer un dispositif de défense au sud de Homs et à lancer une action offensive dans la zone de Palmyre. En raison de la courte distance qui sépare la base à la fois de Homs et de Palmyre, les hélicoptères Mi-24 V ont une mission d'appui de feu à l'offensive terrestre de l'armée syrienne dans les deux directions (Homs et Palmyre). Les hélicoptères Mi-24 V sont arrivés directement de Russie ou ont été redéployés à partir de la base aérienne de Hmeymim (dans l'ouest de la Syrie à côté de Lattaquié). Le déploiement des hélicoptères d'attaque russes à la base aérienne Tiyas-T4 vise à raccourcir le temps d'intervention contre les rebelles islamistes. Dans une conférence de presse à la base aérienne de Hmeymim, le major-général Igor Konashenkov a confirmé que le bombardement intense de ces deux derniers jours par les avions Su-24 M et Su-25 et les hélicoptères d'attaque Mi-24 V, dans les districts de Hama et de Homs, ont déjoué l'offensive islamiste. La base aérienne de Tiyas-T4 est le siège des escadrilles 5 et 827 de l'armée syrienne, équipées d'environ 22 avions de combat (chasse MiG-25PDS, reconnaissance MiG-25RBT et bombardiers tactiques Su-22M-4).

La base aérienne dispose d'une défense anti-aérienne, composée de batteries de missiles AA de type de S-75 et S-125. Les radars de surveillance de l'espace aérien autour de la base aérienne sont russes, de type P-12/18, P-35/37. Pour diriger la précision en cas de conditions météorologiques difficiles et pendant la nuit, c'est un radar RSP-7 qui est utilisé.

L'hélicoptère Mi-24 V utilise souvent comme variante dans son armement 6 blocs de roquettes UB-32, avec chacun 32 roquettes S-5M, et un canon à bord. Se basant sur sa capacité à créer l'effet de surprise en volant à très basse altitude et à grande vitesse (300 km/h), le Mi-24 V est presque impossible à abattre l'infanterie à cause de son blindage. En outre, contre les missiles portables sol-air (MANPADS) il est équipé de lanceurs de pièges thermiques.

Le Mi-24 V est capable de mener des opérations de combat par temps de nuit. Pour la navigation de nuit, la détection des cibles au sol et le guidage de ses systèmes d'armes, le Mi-24 V est doté de capteurs FLIR montés dans le nez de l'hélicoptère. L'équipement optoélectronique contient deux éléments distincts qui sont constitués d'une caméra de télévision pour le jour, avec un télémètre laser pour le guidage des armes, et d'une autre caméra qui capture l'empreinte thermique, utilisée pendant la nuit.

V. V.

43 MORTS DANS UNE DOUBLE ATTAQUE KAMIKAZE DE L'EI À BEYROUTH

Le Hezbollah ciblé pour son engagement en Syrie

Journée de deuil au Liban au lendemain d'un attentat du groupe Etat islamique (EI) dans un fief du Hezbollah qui a fait 43 morts, l'une des attaques les plus meurtrières depuis la fin de la guerre civile en 1991. Un double attentat qui résonne comme un écho de la guerre civile en Syrie théâtre de combats entre l'armée arabe syrienne aidée par le Hezbollah et l'aviation russe, et le groupe terroriste Etat islamique, ultra-wahhabite.



L'attaque, la plus meurtrière commise par l'EI au Liban, a été condamnée par la communauté internationale ; USA, Onu, Iran, Russie, etc. Hier, les familles ont enterré leurs morts alors que le pays observait une journée de deuil national avec notamment la fermeture des écoles publiques et privées.

Selon un nouveau bilan encore provisoire de la Croix-Rouge libanaise, l'attaque a fait jeudi 43 morts et 239 blessés jeudi dans une rue commerçante bondée du quartier de Bourj al-Barajné, dans la banlieue sud de Beyrouth, un fief du Hezbollah. Plusieurs des blessés sont dans un état critique, a-t-elle précisé.

Selon l'armée libanaise, deux kamikazes ont successivement fait détoner leurs ceintures explosives dans le quartier de Bourj Barajné et un troisième terroriste qui n'a pu faire exploser sa ceinture a été retrouvé mort.

Mais l'EI, tout en parlant de deux attaques, a fait état d'un seul kamikaze dans un communiqué. «Des soldats du califat ont réussi à faire exploser une motocyclette piégée contre un rassemblement de 'rafida'» (sic), terme péjoratif désignant les chiites, puis «un de nos combattants a fait détoner sa ceinture explosive au milieu du groupe».

Il s'agit du premier attentat contre un fief du Hezbollah dans la banlieue sud de Beyrouth depuis juin 2014, lorsqu'un agent de sécurité avait été tué en empêchant une attaque.

L'EI avait pour la première fois revendiqué en janvier 2014 un attentat contre un fief du Hezbollah au Liban qui avait fait quatre morts mais l'attaque de jeudi est la plus sanglante contre un fief du mouvement chiite depuis son implication début 2013 dans le conflit syrien.

En décrivant les explosions, un témoin a dit penser que «c'était la fin du monde».

A l'étranger, le président français François Hollande a exprimé son «effroi» et son «indignation», dénonçant un «acte abject». Washington a dénoncé des «actes terroristes horribles». Et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a parlé «d'acte méprisable» appelant les Libanais à «continuer de travailler à préserver la sécurité et la stabilité» du pays.

Entre juillet 2013 et février 2014, il y a eu neuf attaques contre les fiefs du Hezbollah ou des régions fidèles à ce mouvement, la plupart revendiquées par des groupes extrémistes sunnites.

Ceux-ci avaient présenté leurs attaques comme une «vengeance» à la décision du Hezbollah d'envoyer des milliers de ses hommes combattre en Syrie au côté du gouvernement syrien contre les terroristes et les jihadistes, en grande majorité des sunnites.

Il y a moins d'un mois, le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah avait de nouveau défendu son combat en Syrie, en parlant d'«une bataille essentielle et décisive». La présence du Hezbollah en Syrie «est plus importante que jamais - qualitativement, quantitativement et en matière d'équipement», avait-il dit. «Sans la persévérance au sol face à Daech et ses alliés (...) qu'en serait-il de la région aujourd'hui, en Irak, en Syrie et au Liban ?» avait-il poursuivi, utilisant un acronyme en arabe de l'EI qui occupe la moitié du territoire syrien.

M. K. et agences

IMPORTANTE DÉROUTE DE L'EI EN IRAK

Les Kurdes reprennent la ville se Sindjar

DES FORCES KURDES ont pénétré hier dans la ville irakienne de Sindjar tenue par les terroristes de l'Etat islamique, a indiqué le conseil de sécurité du Kurdistan irakien dans un message sur Twitter. Les troupes kurdes sont intervenues en provenance de «toutes les directions» et ont entamé des opérations de sécurisation dans l'agglomération, ajoute le message sur le réseau social.

«L'Etat islamique est vaincu et en déroute», a affirmé le conseil de sécurité. Il précise que les peshmergas se sont emparés des silos à grain, de la cimenterie, d'un hôpital et de plusieurs bâtiments publics.

Un journaliste a indiqué avoir vu plusieurs centaines de combattants peshmergas entrer dans la localité à partir du mont Sindjar, relief montagneux situé au nord. Des fusillades violentes résonnaient à l'intérieur de la ville.

Les forces kurdes ont lancé jeudi une offensive contre cette localité considérée comme stratégique pour l'EI car située sur l'axe qui relie son fief de Rakka en Syrie à la cité de Mossoul en Irak.

Depuis le début de l'offensive, les peshmergas ont repris plus de 150 km2 de terrain qui étaient sous le contrôle des djihadistes et ont réussi à isoler la localité à l'est et à l'ouest.

Les Kurdes ont notamment pris position sur l'autoroute 47, un axe de liaison essentiel entre Rakka et Mossoul par lequel l'Etat islamique fait transiter des armes, des hommes et différentes marchandises de contrebande pour financer ses activités.

Les Etats-Unis estiment que deux à quatre jours seront nécessaires pour sécuriser la ville et une semaine supplémentaire pour achever les opérations de nettoyage, a indiqué un responsable américain.

Rien ne permettait de dire dans l'immédiat si les combattants de l'Etat islamique étaient présents ou non dans la ville au moment de l'assaut ou s'ils s'en étaient préalablement retirés.

Un commandant kurde a toutefois dit redouter que des terroristes soient restés dans la ville pour se faire exploser sur le passage des peshmergas.

Selon le général kurde Seme Mala Mohammed, une poignée de terroristes étaient encore présents hier.

L'offensive implique environ 7.500 hommes appartenant aux forces spéciales kurdes ainsi qu'à des unités peshmergas et des milices yazidies.

Elle se produit alors que les forces gouvernementales irakiennes poursuivent leur progression prudente autour de Ramadi, une ville située à 120 kilomètres à l'ouest de Bagdad qu'ils tentent d'encercler depuis plusieurs mois.

R. I.

Irak

DOUZE MORTS DANS UNE ATTAQUE KAMIKAZE À BAGDAD



Un kamikaze a fait détoner hier sa ceinture d'explosifs lors des funérailles d'un combattant chiite à Bagdad, tuant au moins 12 personnes, ont indiqué des responsables de sécurité et de la Santé. L'attaque dans le secteur d'al-Amel dans le sud de Bagdad a fait aussi 32 blessés, selon les mêmes sources.

Afghanistan

LA CPI ACCUSE LA FORCE INTERNATIONALE

Le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), dans un rapport d'activités publié jeudi, dit avoir recueilli des éléments laissant penser que des membres de la force internationale en Afghanistan ont fait subir des mauvais traitements à des prisonniers. «Au vu des renseignements disponibles, les victimes en question ont dû subir des violences physiques et psychologiques commises délibérément et les crimes auraient été perpétrés d'une manière particulièrement cruelle qui rabaissait leur dignité d'être humain», déclare le bureau dans ce rapport qui s'appuie sur des examens préliminaires.

Burundi

L'UE ÉVACUE SON PERSONNEL NON ESSENTIEL

L'Union européenne a décidé d'«évacuer» les familles et des personnels non essentiels de sa délégation au Burundi, secoué par des violences, «sur la base d'une nouvelle évaluation des risques», ont indiqué deux responsables européens. «Nous avons décidé d'évacuer temporairement les familles et une partie du personnel non essentiel, mais la délégation continuera de fonctionner normalement», a précisé une source européenne. La Belgique, ancienne puissance coloniale, a de son côté conseillé hier à ses ressortissants de quitter le pays.

Dixit

«Nous ne sommes pas encore certains que la frappe a été un succès».

David Cameron, le Premier ministre britannique, à propos de la mort probable du terroriste «Jihadi John», près pour cible par l'aviation américaine en Syrie.

«Nous sommes sûrs à 99% de l'avoir eu».

Un haut responsable militaire américain cité par Fox News, toujours à propos du bourreau britannique de l'EI.

«Tactiquement, cela ne va pas vraiment changer quoi que ce soit pour le groupe (EI)».

Raffaello Pantucci, de l'institut londonien de recherches RUSI, qui minimise l'impact de la mort de Jihadi John.

87 INTERVENTIONS CHIRURGICALES RÉALISÉES PAR UN STAFF DE MÉDECINS ORANAIS À BORDJ BOU ARRERIDJ

87 INTERVENTIONS chirurgicales ont été réalisées en deux jours à l'établissement hospitalier Lakhdar Bouzidi de Bordj Bou Arreridj par un staff de médecins spécialisés d'Oran, a indiqué le directeur de wilaya de la santé, Salim Zegrar.
540 consultations médicales ont été effectuées par le même staff composé de 30 praticiens dans le cadre des journées médicochirurgicales de Bordj Bou Arreridj, a précisé le responsable qui a souligné que ces actes médicaux spécialisées ont concerné diverses spécialités (orthopédie, ophtalmologie, gynécologie obstétrique, médecine interne et urologie).
Des malades de diverses localités de la wilaya ont bénéficié de ces prestations médicales pour le succès desquelles l'administration de l'hôpital a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, a relevé M. Zegrar.
Les patients bénéficiaires ont salué l'initiative qui leur a permis de faire l'économie des déplacements vers des centres hospitalo-universitaires spécialisées.

IN-AMENAS ATTEND LA RÉCEPTION DE SON HÔPITAL DE 60 LITS

UN HÔPITAL de 60 lits devant permettre l'amélioration de la prise en charge des malades et une meilleure qualité de service est en cours de réalisation à In-Amenas, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).
Cette structure, appelée à améliorer les prestations de santé au profit de la population locale et celles de régions voisines, et dont les délais de réalisation ont été fixés à 24 mois, s'est vu accorder, au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2008, une enveloppe de
1,5 milliard DA, a précisé le responsable de la DSP, Atik Bahous.
Les travaux ont été confiés, en cinq lots, à des entreprises chargées de la réalisation du bloc administratif, du pavillon des consultations, de la pharmacie, d'un laboratoire ainsi que des services de pédiatrie, de chirurgie générale, de chirurgie dentaire et d'un centre de transfusion sanguine.
Un autre projet similaire vient d'être inscrit au profit de la commune de Bordj Omar Driss, ce qui permettra d'épargner aux malades de cette collectivité le long déplacement aux structures hospitalières du chef lieu de wilaya ou ceux de wilayas voisines pour des motifs de soins, a ajouté le DSP d'Illizi.
Ces structures médicales, venues renforcer le secteur de la santé de la wilaya, devront permettre, une fois opérationnelles, la promotion des prestations médicales et une meilleure prise en charge des malades, la création de nouveaux emplois et la concrétisation de la stratégie du ministère de tutelle portant rapprochement des structures de santé du citoyen, notamment dans les régions enclavées, a souligné M. Bahous.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF

469 greffes de la cornée réalisées en 2015



QUELQUE 469 GREFFES de la cornée ont été réalisées depuis le début de l'année en Algérie, a révélé à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
«Pas moins de 469 patients ont été greffés (greffe de la cornée) depuis le début de l'année. Et d'ici la fin de l'année on pourrait dépasser les 700 greffes», a déclaré M. Boudiaf lors d'un de presse, à l'occasion d'une journée d'évaluation du programme de relance de la greffe. Il a ajouté que les spécialistes de la santé tablaient sur un chiffre de 700 à 1.000 greffes de la cornée annuellement, assurant que même s'il y avait des insuffisances, les résultats sont «encourageants». M. Boudiaf a appelé, dans ce cadre, à la mise en place de la banque du tissu (de la cornée) pour un suivi «rigoureux» et «efficient» des patients à l'échelle nationale. «Il faut mettre en place la banque du tissu (de la cornée) pour assurer une bonne organisation, en passant à l'action à partir de la semaine prochaine, il ne faut plus attendre, en vue de soulager les patients», M. Boudiaf a indiqué qu'il y avait actuellement un problème d'organisation, soulignant la nécessité notamment de passer à l'information en ayant un logiciel informatique pour le suivi des patients. Par ailleurs, M. Boudiaf a annoncé la tenue d'une rencontre à la fin du mois avec tous les pharmaciens des établissements hospitalier «pour unifier une bonne fois pour toute la gestion de nos pharmacies et le médicament de manière général». «Beaucoup d'efforts ont été fournis par l'Etat, mais on continue à avoir des flottements et des perturbations, ça n'a pas d'explication», a-t-il dit.

Sclérose en plaque : la commission scientifique a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux médicaments

LE MINISTRE DE la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé à Alger que la commission scientifique en charge de la sclérose en plaques a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux médicaments destinés au traitements de cette maladie.
La commission spécialisée a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux traitements cependant le laboratoire assurant le production n'a pas encore procédé à leur inscription au niveau de la direction de la pharmacie au ministère a indiqué M. Boudiaf qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation lors d'une session plénière. Le ministre a exppliqué que l'introduction de nouveaux médicaments dans la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques est subordonnée à leur inscription au niveau de la direction de la pharmacie au ministère et la délivrance d'une autorisation de commercialisation.
Ces mesures sont applicables à tous les médicaments qu'ils soient localement produits ou importés, a-t-il poursuivi.
S'agissant de la création d'un centre ou institut privé pour la prise en charge de la sclérose en plaques, M. Boudiaf a assuré qu'il n' y avait nécessité. Plusieurs services au niveau des CHU prodiguent des soins aux personnes présentant cette pathologie tels la médecine interne et la neurologie.
Il a, par ailleurs, évoqué la création de pôles régionaux spécialisés en cardiologie et néphrologie en plus de centres d'excellence de haut niveau d'autant plus, a-t-il souligné, que l'Algérie enregistre une forte prévalence de certaines maladies non transmissibles d'où la nécessité d'une prise en charge optimale.
Le ministre est également revenu sur le rôle du laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques qui a obtenu les certifications de l'OMS. Ce laboratoire, a-t-il rappelé, au retrait du marché mondial de nombreux médicaments pour leurs effets secondaires nocifs.

SELON UNE ÉTUDE

Forte progression de la mortalité chez les Américains blancs d'âge moyen de milieux défavorisés

LES TAUX de mortalité liés à la drogue, à l'alcool et aux suicides chez les Américains blancs d'âge moyen, en déclin depuis 1978, sont en augmentation depuis 15 ans, surtout chez les populations défavorisées, selon une étude publiée.
La mortalité de toutes causes a grimpé de 22% depuis 1998 chez les Blancs d'âge moyen avec les niveaux d'étude les moins avancés et donc les plus vulnérables économiquement, selon les auteurs de l'étude, dont Angus Deaton, lauréat 2015 du prix Nobel d'économie, professeur à l'Université de Princeton (New Jersey).
Les économistes pointent l'accès de plus en plus facile aux opiacés à partir de la fin des années 1990 comme cause potentielle des abus de drogues. Le stress provoqué par des difficultés financières pourrait également jouer un rôle, avancent ces chercheurs.
Le revenu moyen des ménages parmi les Américains blancs d'âge moyen a commencé à nettement baisser à partir de la fin des années 1990. La stagnation des salaires qui a débuté avec le ralentissement économique des années 1970 a continué à frapper le plus durement les Américains qui n'ont pas fait d'études supérieures.
A cela s'ajoute l'incertitude grandissante quant aux retraites, de plus en plus soumises aux aléas des marchés financiers, et le fait que les Américains n'épargnent pas suffisamment.
Cette plus grande mortalité coïncide aussi avec des enquêtes auprès du public dans lesquelles depuis une quinzaine d'années les personnes interrogées font part d'un déclin de leur santé physique et mentale ainsi que de leurs difficultés grandissantes à faire face à la vie, surtout chez les Blancs d'âge moyen.
L'étude constate également que deux fois plus de personnes en 2013 dans ce groupe de la population américaine disaient souffrir de douleurs chroniques et de dysfonctionnement hépatique, par rapport à 1999.
La proportion de ceux se déclarant incapables de travailler a aussi doublé pendant cette même période.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

Tenues durant la guerre de libération

Le centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien à Tlemcen ouvre ses portes, demain, dimanche 15 novembre, pour une exposition sur les habits traditionnels portés par les Algériens durant la guerre de libération nationale. Une exposition visible jusqu'au samedi 28 du mois en cours.



Prévue au palais royal d'El Mechouar à Tlemcen, l'exposition comportera divers habits portés par les Algériens durant l'époque coloniale tels que les djellabas, le pantalon traditionnel, le haik, la mlaya et melhfa chaouie et kabyle, selon les précisions données par Embouazza Sara, la responsable de cette manifestation. Le costume algérien constitue « un repère et reflète l'identité du peuple qui reste fortement attaché à son identité », a expliqué la même responsable, relevant des changements dans les tenues vestimentaires tout au long de la guerre de libération nationale. Elle a également expliqué qu'au « début de la révolution, les moudjahidine portaient des djellabas, symboles de résistance et de virilité, avant d'adopter le treillis militaire, après le Congrès de la Soummam en 1956 ». L'habit constituait aussi durant cette époque, un moyen de lutte puisque sous les haik, mlaya et melhfa, des moudjahidates transportaient des grenades et des armes. C'est avec ces mêmes haïk que les fidayines se déguisaient pour exécuter des opérations dans les villes. Dans son ouvrage Sociologie d'une révolution, Frantz Fanon avait consacré un chapitre entier au rôle du voile durant la guerre de libération nationale. L'exposition sur l'habit traditionnel comportera une conférence s'articulant sur le thème qui sera animée par le Docteur Zghidi Mohamed Lahcen de l'université d'Alger, en plus d'une rencontre qui sera organisée au Musée du moudjahid de la wilaya V historique, sur le plateau de Lalla Setti. Inauguré le 25 février 2014, centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien est à caractère muséal. Espace à vocation didactique, unique en Afrique et dans le monde arabe, il constitue la première institution consacrée au costume algérien traditionnel et des traditions populaires. Il met en valeur de la culture matérielle et immatérielle liée à la parure du corps humain, fournissant les clés de compréhension de cette forme originale et plurimillénaire de patrimoine culturel vivant par l'interprétation des pratiques quotidiennes, des rites et des styles associés aux bijoux, aux vêtements, aux coiffes et à l'ensemble des objets issus des métiers des arts du costume algérien. Ce centre s'articule autour de trois espaces principaux : la grande galerie du costume algérien, l'espace lebset el arftan (caftan) et l'espace blousa. Il est devenu une référence, accueillant quotidiennement des centaines de visiteuses et visiteurs de toute catégorie d'âge, de la région de Tlemcen et d'autres villes du territoire national.

R. C.

MOUVEMENT NATIONAL ET LA GUERRE DE LIBÉRATION

Pour une réconciliation entre l'histoire et la mémoire

LORS DE la clôture colloque international consacré à "Constantine et sa région dans le mouvement national et la guerre de libération, dans la soirée de ce mercredi, les participants ont plaidé pour une « réconciliation entre l'histoire et la mémoire ».
L'importance de la « rigueur critique » pour tout universitaire ou chercheur lisant et appréciant des documents d'archives a été soulignée par les séminaristes qui ont insisté sur le fait que tout document d'archive doit être « analysé et placé dans son contexte pour un meilleur discernement dans la lecture des événements ». Il a également été recommandé de « faciliter l'accessibilité aux archives publiques à travers une révision de la réglementation » afin de permettre aux universitaires et aux chercheurs de « contribuer à déterrer des chapitres de l'histoire du mouvement nationaliste en Algérie ». Un appel a été lancé, dans ce contexte, à tous ceux qui « détiennent des archives pouvant renseigner sur le mouvement nationaliste » pour qu'ils les remettent aux institutions compétentes dans l'optique de préserver la mémoire collective. Au cours du dernier jour des travaux de ce colloque international, une table ronde sur Le cinéma et son rôle dans l'écriture de l'histoire a été organisée. Le cinéaste Mohamed Hazourli a considéré, au cours du débat, que la révolution algérienne « n'a pas eu la part qui lui revient au cinéma » au regard de « la richesse des évènements et des péripéties qui ont émaillé la glorieuse lutte de libération nationale et l'héroïsme de ses acteurs ». Dressant un historique du cinéma algérien depuis sa naissance, citant, dans ce contexte, René Vautier, Pierre et Claudine Chaulet ou encore Djamel Chanderli, le cinéaste a rappelé que le cinéma algérien a apporté une « contribution remarquable » aux efforts entrepris pour faire connaître la cause algérienne à travers le monde. De son côté, le cinéaste Belkacem Hadjadj a évoqué une génération qui « a su saisir toute l'importance de l'image » dans la diffusion



de la voix de la cause du peuple algérien dans le monde, il a rappelé le caractère « primordial » d'une écriture « plus approfondie » de l'Histoire de la révolution. Organisée par le département Colloques et Conférences du commissariat de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, cette rencontre internationale, ouverte lundi dernier, a donné lieu à une série de communications dont celles d'Andrea Brazuderru, de l'université d'Oxford (Grande-Bretagne), sur La guerre des Aurès-Nememcha et de Benjamin Broyer, de l'université d'Austin (USA), consacré aux Camps de regroupement et les bidonvilles durant l'occupation française de l'Algérie. De nombreux témoignages de moudjahidine de la région de Constantine ont également été livrés durant les trois jours de travaux de cette rencontre, organisée en présence d'universitaires de Tunisie, de France, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, aux côtés de chercheurs et d'historiens algériens.

APS

SORTIR

LITTERATURE
Rencontre avec Djawad Rostom Touati autour de son roman Un empereur nommé désir. Aujourd'hui, samedi 14 novembre. 14h. Club Oasis littéraire au Musée national des beaux-arts d'Alger.

MINIATURE
Exposition Tolérance apprivoisée de miniatures et d'enluminures de Hachemi Ameur. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre.

PHOTO
6e Festival national de la photographie d'art. Musée d'arts modernes d'Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre. Avec des photographes de Constantine: Djihane Benmaghsoula, Hamza Filali, Skander Benmohamed, Sihem Satouh, Sihem Salhi, Khaled Sahour, Abdelkrim Alloui, Samia Filali, Mohamed Amine Medjoudj, Chawki Bouldroua, Djamel Ghazel.

ROCK
Ciné-Jam spécial rock et résistance pour célébrer le 26e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Samedi 21 novembre. 14h30. Musée national des beaux-arts d'Alger. Projection du documentaire Rock behind the Wall ; Musique avec une jam-session : une dizaine de titres allemands et anglais et présentation de chaque morceau.

ARTISANAT
Expo-vente Richesses et talents d'Algérie, jusqu'au au dimanche 22 novembre. Espace España de l'ambassade d'Espagne, Alger. Tissage de tapis de Ghardaïa, panchos et vestes de Touggourt, céramiques de la famille des Boumehdi, sculptures et peintures sur bois, tableaux de peinture, châles brodés, patchwork.

DIB
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

PEINTURE
Exposition Purification de l'artiste peintre Karim Sergoua. Galerie Sirius. Telemly, Alger.

OPEN
Exposition collective Open. Nouvel Espace d'art contemporain. El Achour à Alger, jusqu'à la mi-décembre. Avec Hicham Belhamiti, Maya Ouarda Ben Chikh el Fegoun, Mehdi Bardi Djelil, Mourad Krinah, Hind Oufriha, Hocine Zaourar, Adlene Samet, Zoubir Hellal.

AUTOMNE
8e Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

TOURNOI ITF-PRO FÉMININ «EL KANTAOUI» :

Benaïssa bat Lazareva (6-2, 6-4) et passe en quart de finale

LA JOUEUSE de tennis algérienne Amira Benaïssa s'est qualifiée en quart de finale du tournoi international «El Kantaoui», en s'imposant face à la Russe Margarita Lazareva (6-2, 6-4), en match comptant pour le 2e tour de la compétition, disputé jeudi à Sousse (Tunisie). En quart de finale, prévu vendredi, l'Algérienne sera opposée à l'Allemande Katharina Hobgraski, tête de série N.5 du tournoi, qui a battu la Suisse Sara Ottamano (6-3, 6-1). Au premier tour, disputé mardi, Benaissa récemment sacrée championne d'Algérie avait battu une autre Russe Margarita Lazareva (6-2, 6-1). Bénéficiant d'une Wild Card (invitation, ndlr), l'Algérienne a directement intégré le tableau final de ce tournoi international, sans passer par les qualifications. Le tournoi El Kantaoui étape du circuit ITF-Pro féminin est doté de 10.000 dollars américains, a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans un communiqué.

TOURNOIS DE QUALIFICATION OLYMPIQUE :

Organisateurs et tirage au sort révélés fin janvier

La Fédération internationale de basket-ball (FIBA) a annoncé jeudi que la désignation des pays organisateurs des trois tournois de qualification olympique (TQO) aura lieu le 19 janvier 2016, alors que le tirage au sort se déroulera le 26 janvier. La FIBA a également indiqué que six pays : la République tchèque, l'Allemagne, L'Italie, les Philippines, la Serbie et la Turquie sont candidats pour l'organisation des trois tournois de qualification olympique messieurs, prévus du 4 au 10 juillet 2016. Chaque TQO regroupera six équipes en deux poules de trois. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales, où ils croiseront les deux premiers de l'autre poule. Le vainqueur de la finale sera ensuite qualifié pour les JO. Chez les dames, deux pays à savoir la France et l'Espagne sont candidats à l'organisation du tournoi de qualification olympique prévu du 13 au 19 juin et regroupant 12 pays. Les Jeux olympiques de Rio de Janeiro se dérouleront du 5 au 21 août
2016. (APS)

Coupe d'Afrique U23 (préparation) : la sélection algérienne s'incline face au CR Belouizdad (2-1)

LA SÉLECTION algérienne des moins de 23 ans (U 23) s'est inclinée face à l'équipe première du CR Belouizdad (2-1), en match amical disputé jeudi au stade du 20-août 1955 à Alger. Il s'agit de l'avant-dernier test des Verts en prévision de la coupe d'Afrique de la catégorie programmée au Sénégal entre le 28 novembre et le 12 décembre 2015 et qui sera qualificative pour les jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Les protégés de l'entraîneur suisse, André Pierre Shurmann, disputeront un dernier match amical en Tunisie face à la sélection olympique locale le lundi 16 novembre. Lors de la coupe d'Afrique, l'équipe nationale évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Egypte, du Nigeria et du Mali.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL FILLES SARAH BABAHOUN

Une organisation des plus parfaites

Elle aurait eu aujourd'hui 61 ans si elle était encore vivante mais elle a rejoint l'au-delà au vestibule de ses 20 ans en 1974. Sarah Babahoun, puisque c'est d'elle qu'il s'agit restera gravée à jamais dans la mémoire de ceux qui l'ont côtoyée ou connue durant les belles années du handball oranais.



Et pour ne pas oublier cette excellente ailiere de notre équipe nationale, la Ligue régionale de handball oranaise en collaboration avec la DJS d'Oran a organisé un tournoi à sa mémoire. Et tout le monde a répondu présent, venant des quatre coins du pays pour commémorer cet événement. Elles sont venues aussi de partout, parlant des filles, car c'est un tournoi qui regroupe la gent féminine. Même les anciennes sont là, celles qui ont offert au handball algérien ses plus belles années de gloire. On peut citer Nassima Hachemi, Habiba Kherdache, Mme Boukerroucha, Nadia Bounemri, Faiza Kendil mais il y avait également la présence de Madame Istitène qui fut la première gardienne de l'équipe nationale féminine post indépendance et qui nous a fait un témoignage émouvant en ce qui concerne Sarah Babahoun pour l'avoir connue et joué avec elle. De son côté, Djamila Bouziane qui réside en Tunisie, n'a pas hésité un seul instant pour répondre favorablement à l'invitation des organisateurs : « J'ai pris le premier vol sur Alger puis j'ai rallié la ville d'Oran pour être présente et participer au match de gala entre les anciennes joueuses de l'équipe nationale,» nous a-t-elle déclaré. Il est vrai que le comité d'organisation ne les a pas oubliées puisqu'aujourd'hui, se déroulera la finale à 17h 30 à la salle omnisports Hachemi-Hantaz à Oran, et celle-ci sera précédée de cette rencontre-gala. Pour ce qui est des rencontres, il faut ajouter que celles-ci ont été suivies par un public nombreux. Pour ce public connaisseur en la matière, il a eu à découvrir les équipes tunisienne et égyptienne. Deux belles formations qui pratiquent un excellent handball et c'est tout à fait normal lorsque, par exemple, on vous dit que le coach tunisien n'est autre que l'ancienne star du handball tunisien, le gardien des années 80, Ryad Sanaa.Huit équipes prennent part à ce tournoi, et scindées en deux poules. Dans le groupe A, nous retrouvons le GS Pétroliers, la sélection oranaise, l'équipe nationale juniors et celle de la Tunisie juniors. La poule B est composée du HBC El Biar, la sélection d'Alger, la sélection de l'Est et l'équipe égyptienne juniors. Le tournoi qui a débuté mercredi dernier a été rehaussé par la présence de Saïd Bouamra, président de la Fédération algérienne de handball, de Brahim Bounader, président de la Ligue régionale oranaise de handball, ainsi que par les responsables locaux de la ville d'Oran. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions avec de plus amples détails sur ce tournoi.

Said Lacète

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018/TANZANIE-ALGÉRIE : SAPHIR TAIDER (MILIEU DE TERRAIN , SÉLECTION NATIONALE ALGÉRIE)

«La qualification se jouera sur deux matchs»

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Saphir Taïder a estimé que la qualification pour le troisième et dernier tour des éliminatoires du Mondial-2018 contre la Tanzanie se jouera sur deux matchs, tout en affirmant que les Verts vont se donner à fond contre les «Taifa Stars» pour obtenir un bon résultat samedi au stade Benjamin-MKapa de Dar es Salaam en match aller. «C'est une qualification qui va se jouer sur deux matchs. Le résultat ici à Dar es Salaam est important. Mais il ne faut pas oublier qu'il y aura un match retour trois jours plus tard à Blida. C'est un match de football très important pour nous. On va tout donner sur le terrain comme on l'a toujours fait», a déclaré Taïder à la presse. La sélection algérienne est à pied d'oeuvre à Dar es Salaam depuis jeudi soir en prélude du match contre la Tanzanie comptant pour le second tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Pour le milieu de terrain de la formation italienne de Bologne, la clé de la rencontre sera arrêtée vendredi avec le sélectionneur Christian Gourcuff, exprimant au passage son optimise quant à un bon résultat. «On va parler avec le coach vendredi du choix tactique à mettre en place lors de la rencontre de samedi. Personnellement, je suis optimiste. C'est une rencontre de football, il faut être à 100% sur le terrain pour justement faire un bon résultat», a-t-il expliqué.
Les Verts qui devront composer avec l'absence de plusieurs joueurs clés à l'image des deux milieux offensifs Sofiane Feghouli (Valence) et Yacine Brahimi (Porto) ou encore du buteur Hilal Soudani (Dinamo Zagreb), tous indisponibles pour cause de blessure, miseront beaucoup sur le collectif pour pallier ces défections. «Ce sont des joueurs très importants de l'équipe qui vont nous manquer contre la Tanzanie, mais on tentera de les compenser. Nous avons un groupe, c'est ce qui a toujours fait notre force. Nous sommes un collectif», a souligné Taïder. Les Verts ont effectué hier vendredi à 14h30 (heure algérienne) leur unique séance d'entraînement avant la rencontre de samedi. La manche retour aura lieu mardi à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de la double confrontation passera au troisième et dernier tour des éliminatoires du Mondial-201

HISTORIQUE DES CONFRONTATIONS ALGÉRO-TANZANIENNES

LES SÉLECTIONS algérienne et tanzanienne de football, s'affronteront samedi à Dar es Salam (14h30 heure algérienne), pour la 7e fois de leur histoire, en match comptant pour le second tour aller des éliminatoires
du Mondial-2018 en Russie. La 1re confrontation s'était déroulée en 1973 sur terrain neutre à l'occasion des Jeux Africains de Lagos (Nigeria), et qui avait vu les Verts l'emporter par (4-2) grâce à deux doublés de Mustapha Dahleb et Rachid Dali. La seule défaite algérienne avait eu en 1995 en match comptant pour les qualifications à la CAN-1996 en Afrique du Sud, pour laquelle le onze algérien s'était qualifié. Les deux dernières confrontations disputées en 2011 en éliminatoires de la CAN-2012 s'étaient soldées par un score de parité (1-1).
Le bilan des confrontations est légèrement favorable à la formation algérienne qui a remporté 3 victoires contre une seule défaite pour deux nuls.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2018/ TANZANIE-ALGÉRIE :

Les Verts décimés mais décidés à prendre option à Dar Es Salam

Les choses sérieuses commenceront cet après midi à Dar Essalem pour les Verts. Ils entameront leur nouvelle aventure pour le Mondial 2018 en Russie, face à une sélection nationale de la Tanzanie super motivée pour le match de sa vie.



Une première manche qui ne s'annonce guère sous de bons auspices pour les Fennecs amoindris comme ils ne l'ont jamais été. La sélection nationale dont la délégation conduite par le président de la fédération, Mohamed Raouraoua s'est envolée Jeudi à bord d 'un vol spécial en direction de Dar Es Salem était amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs cadres blessés. C'est dire de la difficulté de la mission des Verts et du coach Christian Gourcuff qui joueront leur avenir dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2018 cet après midi à 14h30 (algériennes) au stade Benjamin-Mkapa au second tour aller des qualifications du Mondial russe. Les Fennecs donnés certes comme favoris de par leur statut de deuxième meilleur sélection nationale du continent mais force est de dire que sur le terrain ce sera une autre paire de manche devant les Taigas classés pourtant au 135e rang mondial.. Les camarades du revenant M'bolhi dans les buts ont quitté Jeudi le pays avec la ferme intention de prendre option pour aborder le match retour mardi prochain à Blida en toute sérénité. Il leur faudra pour cela doublement se surpasser sur la pelouse du stade Benjamin-Mkapa où l'ambiance sera sans nul doute électrique. « Assurer et rassurer », sera le mot d'ordre pour le coach national Christian Gourcuff annoncé comme partant quelle que soit l'issue de cette double confrontation contre la Tanzanie. Le Bretons des Verts devra qui sait ce qui l'attend à Dar Essalem devra composer aujourd'hui sans plusieurs éléments clés de sa composante, à savoir Feghouli, Brahimi, Soudani, Boudebouz et Mesbah. Rien que cà. Toute ces défections vont pousser le coach donc à puiser dans son réservoir pour mettre en place la meilleure stratégie possible. Des changements par rapport aux derniers sorties des Verts il y en aura, à commencer d'abord par le retour dans les cages du gardien numéro un M'bolhi. Ce dernier devra étaler toute sa classe derrière une défense qui s'articulera normalement autour de Zeffane à droite, Ghoulam à gauche et la charnière centra reposant sur un duo plus expérimenté Medjani-Mandi. Dans l'entre jeu, l'incertitude planant sur la possibilité de voir Nabil Bentaleb tenir son rôle malgré un manque de temps de jeu né d'une blessure qui la éloigné des terrains pendant prés de deux mois va pousser le coach à faire confiance à Gudioura aux côtés de Taider et Mesloub. Le trio en question évoluera derrière l'homme en forme des Verts actuellement avec son équipe Lecisceter , Riyad Mahrez, qui aura la lourde tâche de mettre en orbite l'intouchable à son poste Slimani. La question reste posée quant à celui qui lui sera associé en attaque : Bounedjah ou Belfodil. Un onze nationale qui aura en face de lui un adversaire qui ne reculera devant rien pour remporter le match de sa vie, selon son coach Boniface Mkwaza. La rencontre sera dirigée par un trio malien sous la conduite de Mahamadou Keita, assisté de Balla Diarra et Drissa Niare. Le quatrième arbitre est le Malien Harouna Coulibaly.

S. S.

ADLÈNE GUEDIOURA (MILIEU DE TERRAIN EN ALGÉRIE)

«On fera tout pour prendre option à Dar Es salam»

APRÈS une longue absence due à des blessures à répétition et un manque de temps de jeu né d'une instabilité du joueur dans le championnat anglais , le porteur d'eau des Verts sous la houlette de Saâdane puis Hallilodizc, Adlène Guedioura est de nouveau parmi les Fennecs où il compte bien retrouver sa place de titulaire même si la concurrence paraît très rude pour lui dans ce compartiment. Guedioura est partant cette fois-ci pour la double confrontation face à la Tanzanie et il s'est dit très confiant pour voir la sélection nationale passer l'écueil des Taigas en toute sérénité et aller à la phase de poules pour le voyage en Russie.

Adllène Guedioura, qu'est-ce que cela vous fait de vous retrouver dans le groupe des Verts ?

C'est un immense plaisir bien sûr pour moi de retrouver la sélection nationale et je ne vous dis pas la fierté qui m'envahit autant que mes proches.

C'est toujours un honneur de porter les couleurs et je pense toujours avoir donné le meilleur de moi-même lorsqu'on a fait appel à moi. Je suis prêt à relever ce défi, car je me sens à 200% de mes capacités.

Et comment appréhendez-vous justement cette première manche contre la Tanzanie à Dar Es Salam ?

Ce sera dur bien sûr face à une équipe à prendre au sérieux. Il n'y a pas de petite équipe, il va falloir s'attendre à une confrontation difficile. On va rester très concentrés pour faire un bon résultat qui nous permettra de jouer sans pression à Blida au match retour. L'essentiel est de se qualifier et je pense sincèrement que nous avons les moyens pour le faire malgré la difficulté de la mission.

Vous paraissez optimiste malgré les forfaits en cascade de plusieurs cadres de l'équipe ?

Personne ne peut ignorer la difficulté des matchs en Afrique où les conditions ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Plusieurs facteurs entrent en jeu dont cette hécatombe dans nos rangs. Cela peut arriver dans les toutes sélections du monde. Les blessures, il va falloir faire avec, on n'a pas le choix. C'est le destin de l'équipe et c'est à nous de le forcer. C'est vrai que cette cascade de blessures touche des joueurs clés et importants mais ce n'est pas une excuse pour revenir bredouilles. Ceux qui vont les remplacer ont les qualités pour remplir la mission inchallah comme nous l'espérons tous. Le groupe appelé par le coach national est composée de joueurs de qualité qui ont hâte de prouver eux aussi tout leur talent et saisir leur chance pour contribuer à la qualification inchallah au prochain tour.

Comment est l'ambiance au sein du groupe ?

Une excellente ambiance règne au sein du groupe. De ce côté-là, il n'y a pas à se plaindre. Je touche du bois. Tous les joueurs sont conscients de l'importance de cette double confrontation face à la Tanzanie. Il n'y a qu'à voir leur implication dans le travail. Ce qui dénote leur envie de bien faire. Pour ce qui est des critiques, je pense que cela fait partie de notre métier. Cela nous concerne tous, pas uniquement Gourcuff.

Un mot sur l'adversaire ?

C'est une bonne équipe qui mérite respect et considération. Nous devons rester sur nos gardes car il n'y a plus de petite équipe actuellement. Ils auront un public derrière eux et des individualités que nous devons surveiller de près. Ils seront surmotivés pour accrocher un ex-mondialiste chez eux. S. S.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'OMR ET DU CRB ALI FARRAH

L'ANCIEN PRÉSIDENT du CR Belouizdad et de l'OM Ruisseau, Ali Farrah est décédé jeudi à Alger à l'âge de 60 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Ali Farrah a occupé le poste de président du CRB de 2004 à 2005 et celui de l'OMR à deux reprises, de 1995 à 1999 et de 2008 à 2009. Le défunt a aussi été président de l'Assemblée populaire communale (APC) Mohamed-Belouizdad (Alger), de 2000 à 2004. L'enterrement a eu lieu hier après la prière du Vendredi au cimetière de Garidi (Alger).

LIGUE 1 MOBILIS : L'ENTRAÎNEUR ALAIN GEIGER ATTENDU VENDREDI À SÉTIF

L'ENTRAÎNEUR SUISSE, Alain Geiger, était attendu hier à Sétif pour s'engager avec l'Entente locale en remplacement de Kheireddine Madoui, a indiqué jeudi le président du champion d'Algérie en titre, Hassan Hamar. Le premier responsable de l'ESS a fait savoir, au micro de la radio nationale, que le technicien helvétique supervisera, le jour de son arrivée, sa nouvelle équipe à l'occasion du match amical contre le MO Béjaia au stade du 8-mai 1945, avant de signer son contrat le lendemain. Hamar a jugé «judicieux» le choix porté sur Geiger qui a déjà fait un premier passage à l'ESS en 2011-2012 avec laquelle il a décroché 22 victoires pour 9 défaites et 5 matchs nuls. L'entraîneur a également coaché en Algérie, la JS Kabylie (2009), le MC Alger (2013-2014) et, plus récemment, le MO Béjaïa. Le contrat devant lier les deux parties s'étalera jusqu'à la fin de la saison en cours, et sera renouvelé en cas de «bons résultats», précise encore la même source.

MC ORAN : LE LIBYEN ZÂABIA INDISPONIBLE ENTRE 4 À 6 SEMAINES

L'ATTAQUANT LIBYEN du MC Oran (Ligue 1, Algérie), Mohamed Zâabia, sera indisponible entre 4 à 6 semaines pour cause de blessure, indique le directeur de la sélection libyenne de football et porte-parole de la Fédération Mabrouk El Mesrati, cité par la presse locale. Les examens médicaux effectués par le joueur à Tunis, où se déroulent les préparatifs de la sélection de son pays en vue de la double confrontation contre le Rwanda, ont révélé une déchirure du ligament croisé d'un genou, ajoute le même responsable. Zâabia, meilleur buteur actuel du championnat d'Algérie avec 7 buts, avait contracté sa blessure vendredi dernier lors du match de son équipe face au DRB Tadjenanet (victoire 2-0), dans le cadre de la 10e journée.

MC ALGER (DOMICILIATION) :

La direction saisit la LFP pour continuer la saison au stade 5-juillet

LA DIRECTION du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a saisi la Ligue de football professionnel (LFP) pour délocaliser ses rencontres à domicile au stade du 5-juillet, a fait savoir l'entraîneur du club Meziane Ighil. «La direction a introduit une demande au niveau de la LFP pour continuer la saison au stade olympique. Nous sommes dans l'attente d'une réponse favorable», a indiqué le coach du Doyen lors d'une zone mixte organisée avec la presse.

Amende de 65.000 euros pour avoir taillé sa haie au lieu de l'enlever



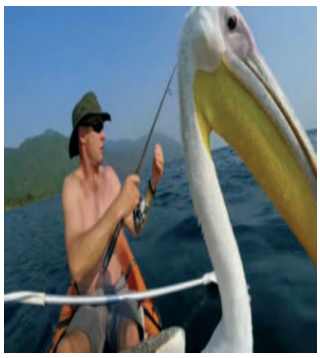
UN MILITAIRE de Bourg-Léopold est condamné à une amende extrêmement lourde suite à une querelle de voisinage concernant une haie. Censé arracher sa haie depuis plusieurs années, le quinquagénaire ne s'y est jamais résolu et a préféré la tailler avec soin. Résultat: une amende de... 65.000 euros.

Filip Van Hulle, un habitant de Bourg-Léopold de 51 ans, vient de prendre une douche froide. En cause, une amende colossale à laquelle l'a condamné la justice flamande et qu'il ne comprend pas.

"La cour d'appel d'Anvers dit dans son arrêt que je n'ai pas supprimé mes arbres de deux mètres de haut. Mais où y a-t-il des arbres d'une telle envergure ici, à part dans le jardin à l'arrière de la maison de ma voisine elle-même?", s'étonne-t-il.

Sur la photo, Filip Van Hulle pose à côté de sa haie parfaitement taillée qui ne dépasse pas 1,60 m de haut. "A cause de cette haie, je dois donc payer 65.449,32 euros à ma voisine. C'est inhumain, selon moi. J'ai deux enfants, deux filles de sept et treize ans aujourd'hui. Comment vais-je payer leurs études plus tard? Et en plus, je n'ai même pas une telle somme sur mon compte en banque", s'épouvante le quinquagénaire auprès d'Het Laatste Nieuws.

L'incroyable amitié entre un homme et un pélican



LE CHIEN n'est pas le seul meilleur ami de l'homme. La preuve dans des images exceptionnelles tournées il y a quelques jours lors d'un safari en Tanzanie. Un pélican abandonné est devenu inséparable de la personne qui l'a recueilli… Grâce à l'homme, il apprend même à pêcher

Subitement orphelin, l'oiseau allait périr, sans aucun doute : les pélicans vivent en effet en communauté et chassent en meute. Seul, il devait tout réapprendre. Mais, depuis que sa route a croisé celle des responsables d'un safari tanzanien, sa vie n'est plus en danger. Jeffrey Condon, le manager de ce safari, a adopté le volatile et il est ainsi devenu son « maître », comme l'a repéré le site d'informations britannique Metro.

D'après la vidéo, le pélican se comporte réellement comme un animal de compagnie. Affectueux, il semble même faire un « câlin » à son nouveau « maître », qui l'a embarqué sur son kayak pour lui enseigner la pêche. La complicité qui règne entre ces deux-là se révèle aussi tendre qu'inédite.

L'Inde réclame le retour d'un diamant de la couronne



ELIZABETH II va-t-elle rendre le « Koh-i-Noor », un joyau de 105 carats qui orne la couronne de sa mère ? C'est en tout cas ce que souhaiterait un collectif de personnalités du spectacle et des affaires indien, qui compte bien porter l'affaire devant la justice. La pierre précieuse - estimée à 141 millions d'euros -, offerte en 1849 à la reine Victoria, également impératrice des Indes, lors de la conquête du Pundjab, orne aujourd'hui une couronne fabriquée spécialement pour feu la Reine mère Elizabeth, visible à la Tour de Londres. Si, selon la légende, la pierre permettrait à son propriétaire de gouverner le monde, cette dernière a aussi la réputation de porter malheur. « Stars de Bollywood et hommes d'affaires se sont regroupés pour demander à des avocats de lancer une action en justice devant la Haute Cour de Londres », rapportait ce lundi le quotidien The Independent. « Le Koh-i-Noor n'est pas juste un diamant de 105 carats, c'est une partie de notre histoire et de notre culture et il n'y a aucun doute sur le fait qu'il devrait être restitué », explique l'actrice Bhumicka Singh, dans le Daily Mail.

Une requête des plus sérieuses qui pourrait bien atterrir sur le bureau de la Cour internationale de Justice (CIJ) a déclaré Satish Jakhu, un avocat mandaté par le groupe de personnalités indiennes dans The Independent. Selon le quotidien, les arguments du collectif s'appuient sur « l'Holocaust Act », un texte de loi qui permet aux institutions britanniques de rendre à leurs propriétaires les objets culturels et autres œuvres d'art qui ont été volées.

Une tribu sioux brûle toute sa récolte de cannabis



VOUS LES AVEZ IMAGINÉES, ces descentes en toboggan au son de Jammin de Bob Marley. Vous en avez rêvé, de ces montagnes russes hallucinogènes. Eh bien sachez-le : vous ne les verrez pas, du moins pas encore. A Flandreau, dans le Dakota du Sud, le tout nouveau parc d'attractions dédié à la fumette récréative et devant ouvrir ses portes le 31 décembre n'accueillera pas les intéressés avant 2016. La tribu de sioux à l'origine de ce concept inédit aurait brûlé toute sa récolte de marijuana samedi, selon Vice. Ces Amérindiens espéraient en effet inaugurer le site pour la Saint-Sylvestre. Ils pensaient pouvoir dégager jusqu'à deux millions de dollars de bénéfices… mensuels. D'après l'Associated Press, les chefs de la tribu étaient en pourparlers avec les autorités fédérales depuis trois semaines. Les discussions portaient sur la légalité du projet. Mais, quand le gouvernement a présenté quelques-unes des règles auxquelles les gérants doivent se soumettre - comme l'interdiction de vendre de l'herbe aux non Amérindiens -, la tribu a pris peur et a préféré incendier sa récolte plutôt que de faire face à la menace d'un raid des autorités.

La tribu sioux de 400 membres est installée dans une réserve de 5.000 m2 longeant la Big Sioux River. Comme la loi l'y autorise, elle gère déjà un casino, un hôtel de 120 chambres et un élevage de bisons de plus de 240 têtes. L'argent récolté par ce projet est censé financer un centre de lutte contre les addictions. Les Amérindiens ont fait pousser leur propre herbe, de 30 variétés différentes. Le cannabis ne devait pas sortir de la réserve et chaque sachet comprenait un code-barres, permettant de tracer le produit. Pour mémoire, l'Alaska, le Colorado et l'état de Washington sont les trois premiers Etats à avoir déjà légalisé le cannabis à usage récréatif aux Etats-Unis.

Le saviez-vous

LA GÉLATINE EST COMPOSÉE D'OS ET DE PEAUX D'ANIMAUX !



La gélatine est utilisée dans divers domaines, on peut trouver cette substance transparente et translucide comme agent gélifiant dans les produits pharmaceutiques, la photographie, les produits cosmétiques et même dans la nourriture (bonbons, gâteaux, crèmes glacées, guimauves…).

La gélatine est fabriquée principalement à base de protéines et de peptides extraits par ébullition des os et des tissus conjonctifs d'animaux tels que les bovins, les porcs, les poulets et les poissons.

Environ 300 000 tonnes de gélatine sont produites chaque année.

Microsoft pousse sa Surface Pro 3 auprès des entreprises

Le groupe américain dévoile un partenariat avec Dell en vue de promouvoir non plus seulement les traditionnels PC portables de la marque mais également ses tablettes hybrides. Microsoft espère que les entreprises seront plus enclines à acquérir des Surface Pro 3.



Dès la fin du mois, les divisions de Dell chargées de vendre les traditionnels postes informatiques et portables aux clients professionnels pourront proposer des Surface Pro 3. Par ce partenariat, l'ambition de Microsoft est de promouvoir ses tablettes hybrides.
Le groupe devrait d'ailleurs dès la fin de l'année pouvoir passer par les services en ligne (dédiés aux pros) de Microsoft pour en permettre l'acquisition.
Cela signifie donc qu'à partir de 2016 en France, Dell proposera la Surface Pro 3 aux côtés de ses propres produits comme la Venue Pro ou sa gamme Lattitude. Quant au schéma de vente, il reste classique, Dell assurant l'après-vente tout en proposant des services ajoutés de support ou de garantie...
Si les ventes d'hybrides sont en croissance ces derniers mois, elles demeurent faibles en absolu, au regard du reste du marché.
Microsoft profite toutefois de cette tendance et s'appuie sur les revendeurs tiers pour doper son parc. Une stratégie OEM qui devrait se poursuivre à l'avenir avec d'autres acteurs comme HP ou Accenture.

L'offensive d'Apple auprès des pros

Récemment, Apple s'est illustré en adoptant une stratégie visant à séduire les clients professionnels. Outre l'arrivée d'un iPad spécifiquement destiné à ce public, le groupe a multiplié les annonces du côté logiciel. Cette volonté s'est traduite par l'émergence d'applications signées en partenariat avec IBM et baptisées MobileFirst.
Ces outils reposent sur le cloud d'IBM pour la gestion de la flotte des mobiles, leur sécurité, l'analyse de données ou encore l'intégration aux systèmes d'information. Pour ce point, IBM se base sur son catalogue d'applications privées mais propose également de recourir à son service PaaS Bluemix.

Une faille dans WhatsApp web rend vulnérables des millions de comptes

UTILISATEURS de WhatsApp faites attention, la prudence est de mise, une faille dans l'application a été découverte par un chercheur israélien. Elle touche principalement la version web.
C'est la société CheckPoint, dans laquelle officie Kasif Dekel, le chercheur israélien à l'origine de la découverte, qui a rendu la faille publique hier. Une faille dans la version web de WhatsApp permettrait à un pirate un peu malin d'infecter l'ordinateur de l'utilisateur ciblé et d'en prendre le contrôle.



WhatsApp : l'application web vulnérable aux piratages

WhatsApp est cette application de messagerie instantanée utilisée par près d'un milliard de personnes dans le monde. Elle permet à ses utilisateurs de communiquer par messages écrits ou même en vocal, par internet, gratuitement. La faille découverte par ce chercheur en sécurité touche plus précisément l'application web de WhatsApp, disponible pour Android depuis le début de l'année et plus récemment pour iOS. Elle permet aux utilisateurs de consulter leurs messages sur ordinateur depuis un navigateur Internet et est utilisée par environ 200 millions de personnes, autant de cibles potentielles pour les pirates.

Une mise à jour pour corriger la faille

Pour exploiter cette faille, baptisée « MaliciousCard », la personne mal intentionnée envoie une fiche contact (vCard) accompagnée d'un code malicieux à l'utilisateur qu'elle a ciblée. Pour celui-ci cette fiche semble parfaitement normale mais lorsqu'il l'ouvre, le code est alors téléchargé dans l'ordinateur et permet au pirate d'en prendre le contrôle et même d'en voler les données.
La société CheckPoint avait averti les équipes de WhatsApp de cette faille à la fin août. Une semaine plus tard la parade avait été trouvé et une mise à jour déployée. Toutefois pour écarter le danger encore faut-il télécharger cette mise à jour. « L'exploitation massive de cette vulnérabilité pourrait avoir affecté des millions d'utilisateurs » expliquait la société. Son responsable de recherche sur la sécurité, Oded Vanunu, ajoutant : « heureusement, WhatsApp a réagi rapidement et de façon responsable pour déployer une atténuation initiale contre l'exploitation de cette question dans tous les clients Web, en attendant une mise à jour du client WhatsApp » .

MICROSOFT CORRIGE 56 VULNÉRABILITÉS AFFECTANT WINDOWS, OFFICE ET EDGE



MICROSOFT a publié un ensemble de correctifs visant à gommer plus d'une cinquantaine de vulnérabilités. L'ensemble des produits phares de Microsoft sont concernés et pour la première fois, le navigateur Edge reçoit des mises à jour de sécurité.
Microsoft a publié son Patch Tuesday, lequel est composé de 12 bulletins décrivant quelque 56 vulnérabilités. Le bulletin le plus important est MS15-094 puisqu'il décrit des failles affectant toutes les versions de Windows supportées par Microsoft (Vista, 7, 8, 8.1, 10, RT, Server 2008/R2, Server 2012/R2)
Microsoft décrit plusieurs problèmes potentiels de corruption de mémoire au sein d'Internet Explorer permettant à un hacker d'obtenir des privilèges équivalent à ceux de la victime. Ce type d'attaque est généralement réalisée en invitant l'utilisateur à visiter une page Web malveillante. Le bulletin MS14-095 décrit un autre type de corruption touchant cette fois le navigateur Edge et dont les conséquences sont identiques.
Les logiciels de la suite Office en version 2007 et 2013 sont pour leur part vulnérables à des polices de type Open Font malveillantes (MS14-095) mais également à des attaques de type cross scripting permettant à un tiers de récupérer des données sensibles (Office 2003, 2007, 2010, 2013/RT). Pour cette dernière faille, notons que les utilisateurs d'Excel pour Mac 2011 et 2016 sont également invités à procéder à la mise à jour.

GOOGLE TENTE LA LIVRAISON DE PRODUITS FRAIS À DOMICILE



Après Amazon, c'est au tour de Google de s'engager dans la bataille de la livraison de produits frais (périssables rapidement). Le groupe américain va mener des tests à San Francisco et dans une seconde ville américaine majeure. Google va très prochainement tester, dans un premier temps aux Etats-Unis, un service de livraison de produits frais. Le groupe va étendre les activités de sa plateforme Google Express à ces denrées, dans une zone pour le moment circonscrite à deux villes : San Francisco et une seconde ville encore non-citée.
Google avance prudemment sur le sujet car la livraison de produits frais comporte des considérations logistiques importantes. Les sociétés qui opèrent sur ce marché ne peuvent pas déroger aux règles de la livraison rapide tout en limitant la surfacturation aux clients.
Toujours est-il que selon Bloomberg, Google réfléchit à développer sa plateforme à d'autres villes du territoire. La condition est, semble-t-il que suffisamment de boutiques partenaires puissent se joindre à l'opération et que la clientèle (a priori dynamique et relativement technophile) se trouve en nombre suffisant.

AMAZON STOPPE LA VENTE DU FIRE PHONE AUX USA



L'échec cuisant du Fire Phone a eu raison de sa production et de sa vente sur le territoire américain : Amazon annonce être en rupture de stock, et il n'est plus possible de le commander.
Le Fire Phone est mort, vive la tablette Fire low cost ? Le site GeekWire souligne qu'Amazon ne commercialise actuellement plus son smartphone, sorti en 2014, et qui a été un flop retentissant. A tel point que le géant de la vente a licencié des dizaines d'ingénieurs de sa division mobile il y a peu, probablement dans l'optique de recentrer sa stratégie de conception de terminaux mobiles.
Si l'on apprend qu'Amazon pourrait sortir une tablette à 50 dollars, l'avenir du smartphone sous Fire OS reste quant à lui incertain. Amazon avait arrêté la production du Fire Phone assez tôt après avoir constaté le mauvais accueil du terminal par le public américain, mais aura tout de même mis un an à écouler ses stocks. Sur la page du produit, on peut actuellement lire « Nous ne savons pas quand et si ce produit sera à nouveau disponible ».
En octobre 2014, si Amazon reconnaissait les défauts de son smartphone et son échec, la firme de Jeff Bezos assurait qu'elle comptait travailler sur un nouveau modèle. Le Fire Phone avait été présenté en juin 2014, soit il y a plus d'un an, et l'entreprise n'a jamais évoqué de nouveau modèle en 2015.

Questions ?
Réponses !

LES CARIES, UNE DENT CONTRE VOTRE CŒUR ?



Des dents mal entretenues, une carie mal soignée peuvent avoir des conséquences graves. Y compris bien souvent, au niveau cardiovasculaire.
Une mauvaise hygiène bucco-dentaire, la consommation excessive de sucres et c'est la carie assurée. Synonyme pour certains de dentiste, de fraise voire d'extraction dentaire, elle est parfois bien à tort, laissée pour compte. Seulement, le temps n'arrange rien à l'affaire. Après avoir détruit l'émail, la carie atteindra l'ivoire puis la racine, véritable porte d'entrée dans l'organisme pour les bactéries.

De la carie au coeur

Par la racine, les dents sont en communication directe avec la circulation sanguine générale. Des germes peuvent se fixer sur les plaquettes, responsables de la coagulation. Se créent alors des caillots, vous exposant à des problèmes cardiaques. Dans le pire des cas, endocardite, infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral (AVC).
Un petit rappel s'impose : brossez-vous les dents trois fois par jour et prenez rendez-vous chez votre dentiste une fois par an pour un contrôle. Si vous en êtes quitte pour un détartrage, c'est tout bon !

Contre la cataracte, bientôt un simple collyre, le « composé 29 » ?

Un collyre pourrait traiter la cataracte par de simples gouttes dans l'œil. Le « composé 29 » a en effet obtenu des résultats encourageants chez un modèle de souris ; il agit en limitant l'agrégation des protéines cristallines de l'œil.



La cataracte représente la principale cause de cécité dans le monde. Causée par la perte de transparence du cristallin au cours du vieillissement, elle affecterait plus de 20 millions de personnes. Elle peut se traiter par chirurgie, par remplacement du cristallin, mais cette approche est coûteuse ; de nombreuses personnes dans le monde restent aveugles par absence de traitement.
Tout comme la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, la cataracte est une maladie caractérisée par le mauvais repliement et l'agglutinement de protéines. Dans le cas de la cataracte, il s'agit des cristallines, des cellules qui forment le cristallin de l'œil. Ces cellules fibreuses sont particulières, comme l'explique Jason Gestwicki : « Peu de temps après la naissance, toutes les cellules fibreuses de l'œil perdent la capacité à faire de nouvelles protéines, ou à jeter les vieilles protéines. Donc les cristallines que vous avez dans votre œil adulte sont les mêmes que celles avec lesquelles vous êtes né ».
Pour que le cristallin fonctionne bien, le réservoir de cristallines doit conserver la transparence des cellules fibreuses. Des protéines chaperons permettent aux cristallines de rester solubles pour jouer leur rôle. Mais les configurations pathologiques, avec des cristallines agglutinées, sont bien plus stables qu'un repliement normal : les protéines chaperons doivent constamment résister à la tendance des cristallines à s'agglomérer. C'est le même genre de processus qui est en jeu dans d'autres maladies liées au vieillissement, comme la maladie d'Alzheimer, mais avec d'autres protéines et dans un autre organe. Les protéines agglomérées sont appelées amyloïdes.

Le composé 29 est suffisamment soluble pour faire un médicament

Dans une nouvelle étude de l'UC San Francisco, de l'université du Michigan et de l'université Washington à St Louis parue dans Science, des scientifiques ont cherché un composé soluble qui pourrait servir de traitement à la cataracte. Pour ce faire, ils ont utilisé une différence importante entre les cristallines correctement repliées et leurs formes amyloïdes : leur point de fusion. Ils ont employé une méthode de fluorimétrie (HT-DSF) dans laquelle les protéines émettent de la lumière quand elles atteignent leur point de fusion. L'équipe a cherché des molécules qui abaissaient le point de fusion des amyloïdes.
Récemment, une molécule, le lanostérol, a été identifiée comme capable d'inverser la cataracte, ce qui a fait l'objet d'une publication dans Nature. Mais le lanostérol est peu soluble, il fallait l'injecter dans l'œil pour qu'il ait des effets. En utilisant le lanostérol et d'autres stérols, les chercheurs ont assemblé et testé 32 stérols ; l'un d'eux, appelé « composé 29 », était le meilleur candidat soluble pour être utilisé dans des gouttes ophtalmiques. Les molécules identifiées se liaient aux alpha-cristallines CryAA et CryAB et inversaient leur agrégation in vitro.
Dans des tests in vitro, les chercheurs ont confirmé que le composé 29 stabilisait les cristallines et les empêchait de former des amyloïdes. Ils ont aussi trouvé que le composé pouvait dissoudre des amyloïdes déjà formées. L'équipe a aussi testé le composé dans une formulation sous forme de gouttes pour les yeux chez un modèle de souris pour la cataracte : les gouttes restauraient partiellement la transparence des cristallins. Des résultats similaires ont été obtenus avec des gouttes du composé 29 appliquées sur des tissus humains de cristallin touché par la cataracte.
La substance identifiée s'apparente donc à un « chaperon pharmacologique » qui restaure partiellement la transparence du cristallin. Ces travaux suggèrent que des approches thérapeutiques visant à stabiliser les alpha-cristallines pourraient traiter la cataracte.

La chimie prébiotique peut débuter dès la naissance de l'étoile

DES MOLÉCULES complexes, organiques pour certaines, ont été repérées au sein d'une concentration de gaz, L1544, qui devrait évoluer par effondrement en une protoétoile du même type que le Soleil. La richesse des ingrédients détectés par le radiotélescope de 30 m de l'Iram suggère que la chimie prébiotique peut être initiée avant même la formation des étoiles.
Situé dans la région du nuage moléculaire du Taureau (TMC, Taurus Molecular Cloud) à environ 450 années-lumière de la Terre, L1544 est considéré comme un prototype de cœur préstellaire. Cette concentration est supposée être une étape précoce, précédant l'effondrement gravitationnel qui conduit à la formation d'une protoétoile du même type que notre Soleil. Un relevé spectral a été effectué avec le télescope de 30 mètres de diamètre de l'Iram, dans le cadre du « Large Program » ASAI (voir Astrochemical Surveys at IRAM) et a révélé un grand nombre de molécules complexes, comprenant des espèces organiques ou COM (Complex



Organic Molecules) oxygénées (rappelons que les molécules organiques sont composées d'une chaîne d'atomes de carbone).
Les espèces monoxyde de tricarbone (C3O), méthanol (CH3OH), éthanal (ou acétaldéhyde, CH3CHO), acide formique (HCOOH), cétène (H2CCO) et propyne (CH3CCH) ont été détectées avec des abondances entre 5 x 10-11 et 5 x 10-9. Afin d'expliquer celles de méthanol, Charlotte Vastel et son équipe pensent que les glaces dans lesquelles se forme le méthanol subissent une photo-désorption non thermique dans la couche externe où peuvent pénétrer les photons FUV (Far Ultraviolet, ultraviolet lointain). La présence de molécules organiques complexes (les COM) pourrait ainsi être expliquée, tout comme celle de l'eau, elle aussi issue de la photo-désorption non thermique. Les modèles de chimie semblent confirmer que la désorption de petites quantités de méthanol et d'éthylène (C2H4) pourrait suffire pour expliquer ces observations.
La chimie prébiotique initiée dès les première étapes de la formation stellaire
Encore plus récemment, un profil complexe a été détecté à environ 101 GHz. Les auteurs l'ont suspecté d'être la structure hyperfine du radical cyanométhyle (CH2CN). Suite à des calculs spectroscopiques, les cosmochimistes ont montré la première détection de la structure fine et hyperfine des formes ortho et para de cette espèce dans le cœur encore très froid de L1544.
Ces observations ASAI publiées dans la revue Astronomy & Astrophysics (A&A) révèlent un contenu organique très riche à l'intérieur de L1544. Bien qu'il soit très difficile de prédire tous les processus chimiques permettant de synthétiser ces molécules complexes au cours de la formation d'une protoétoile de type solaire, il est tentant de prédire, au vu de la richesse exceptionnelle de ce relevé non biaisé, que la chimie prébiotique est initiée dans les premières étapes de formation stellaire

COP 21 : l'Afrique au cœur des enjeux écologiques de demain

A la fin du mois débutera à Paris la Conférence mondiale sur le climat, la COP21. Réunissant 195 chefs d'État et de gouvernement, elle devrait aboutir à plusieurs mesures contraignantes pour lutter contre le réchauffement climatique. L'enjeu est de taille pour le continent africain qui pourrait bénéficier d'investissements dans les énergies vertes pour son développement économique.

Les États participants sont tenus de soumettre des contributions indiquant leurs objectifs en termes de réduction de gaz à effet de serre ainsi que les moyens d'y parvenir avant la tenue de la COP21. Les pays en voie de développement ont obtenu un délai par rapport aux pays développés, qui ont davantage les moyens matériels pour produire ce type d'études.

Sur le continent africain, cependant, rares sont les États qui ont joué le jeu. Pour l'instant, seuls trois pays africains se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre : le Gabon, le Maroc et l'Éthiopie. L'Afrique pourrait pourtant être une des zones les plus touchées par le réchauffement climatique. Sans action politique déterminante, la température globale pourrait augmenter de 4°C d'ici la fin du siècle et les migrants climatiques en provenance d'Asie et d'Afrique se compteraient en millions.

Congo : Tosi Mpanu veut « faire réussir la COP21 »

Ancien président du groupe Afrique aux négociations sur le climat et actuel président du groupe des PMA (pays les moins avancés), le Congolais Tosi Mpanu rappelle le faible rôle des pays africains dans le réchauffement climatique. Les pollueurs sont souvent « des pays à revenus intermédiaires qui disposent de plus de moyens, alors que 35 des 48 pays les moins avancés sont africains ». La Chine, par exemple, est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre.

« Il ne faudrait pas oublier que l'Afrique et son milliard d'habitants ne sont responsables que de 3 à 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre » continue Tosi Mpanu. Pourtant, le futur négociateur pour la République démocratique du Congo à la COP21 ne se montre pas défaitiste : « L'Afrique ne veut pas se confiner dans une posture de victime. Un de nos grands soucis est de transformer le changement climatique en opportunité de développement. »



Le Gabon montre l'exemple

Premier pays à avoir publié sa contribution à la COP21, le Gabon a bien compris le potentiel de croissance d'une économie fondée sur des énergies propres. La contribution fixe notamment comme objectif de limiter la croissance des émissions de gaz à effet de serre pour 2025 par rapport à leur niveau de 2010. La présidence gabonaise s'engage ainsi à réduire d'au moins 50% ses émissions par rapport au niveau qui serait atteint sans changement de politique.Plus ambitieux encore, la contribution gabonaise prévoit également la possibilité de définir des objectifs additionnels au-delà de l'horizon actuel : pour 2030, voire 2050. Une perspective de long terme, saluée par le ministère des Affaires étrangères français qui l'estime « importante pour que la Conférence de Paris amorce une transition vers une économie mondiale sobre en carbone et plus résistante aux impacts du dérèglement climatique ».

Energies vertes : Maixent accrombessi à la chasse aux investissements

Rien d'étonnant cependant de la part du Gabon alors que le pays entame sa transition vers les énergies vertes depuis déjà quelque temps. Les 15 et 16 octobre dernier, le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France et l'Institut Français du Gabon (IFG) organisaient à Libreville le forum des associations environnementales, avec l'appui de nombreux partenaires, autour de trois thèmes : Déchet, eau et énergie ; préservation de l'environnement ; littoral et espaces marins. L'occasion de faire le point sur le rôle à jouer par les ONG et le cadre juridique pour recevoir des investissements.

Le Gabon s'est notamment fixé pour objectif de doubler la capacité énergétique du pays pour la porter à 1000 MW, tout en réduisant progressivement la part produite à partir des énergies fossiles. Le gouvernement, notamment grâce à la collaboration du directeur du cabinet présidentiel, Maixent Accrombessi et des ministres de l'Eau et de l'Energie, respectivement Messieurs Etienne Ngoubou et Désiré Guedon, tente d'obtenir les financements nécessaires aux importants investissements dans le secteur de l'électricité. Deux projets sont en cours : la centrale thermique d'Alénakiri à Libreville d'une capacité de 70 MW et le barrage Grand Poubara, au sud est du pays, d'une capacité de 160 MW. Le pays entend bien être à l'avant garde du développement durable et montrer la même détermination que Tosi Mpanu en disant « Venez investir ».

Il ne faut cependant pas crier victoire trop vite alors que beaucoup de pays du Sud ne seront pas prêts pour la COP21. Hakima El Haite, ministre marocaine déléguée chargée de l'Environnement, exprime son pessimisme : « Les pays africains, peu émetteurs, doivent aller vers des technologies sobres en carbone. Ils en sont conscients. Mais c'est bien beau de dessiner des modèles smart et sobre en carbone, encore faut-il avoir les capacités de les implanter, de les mettre en œuvre, de les pérenniser ». Une raison de plus d'attirer l'investissement et le développement économique avec des projets verts d'envergure.

5 pesticides sont reconnus cancérigènes, dont le glyphosate utilisé dans le Roundup de Monsanto

LE CENTRE INTERNATIONAL de recherche sur le Cancer (CIRC) vient de classer comme cancérigène probable 5 pesticides dont le glyphosate, la substance active du célèbre herbicide RoundUp, le désherbant le plus utilisé au monde, associé à la culture des OGM. Une déclaration officielle qui était attendue mais rejetée par le fabriquant, Monsanto mais aussi l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

Au total ce sont 5 pesticides dont l'évaluation scientifique les classe comme étant des cancérigènes probables : glyphosate, malathion, diazinon dans le groupe 2A (l'agent est probablement cancérogène pour l'Homme) ; tetrachlorvinphos et parathion dans le groupe 2B (l'agent est peut-être cancérogène pour l'Homme).

Selon les évaluations du CIRC, organe de l'Organisation Mondiale de la Santé, les pesticides tetrachlorvinphos et parathion (interdits en Europe) favorisent le développement de cancers chez les animaux étudiés en laboratoire.

Pour l'insecticide malathion, il existe des preuves limitées de son implication dans le lymphome de Hodgkin, et le cancer de la prostate, principalement chez les agriculteurs, les premiers exposés aux substances qu'ils utilisent.



Ce pesticide est encore utilisé massivement à travers le monde, en agriculture mais aussi dans les parcs publics, dans les services sanitaires et chez les particuliers.

Pour l'insecticide diazinon, il serait impliqué dans l'apparition du cancer des poumons et du lymphome de Hodgkin. Sa classification dans le groupe 2A est basée sur des « évidences fortes » que le diazinon entraîne des lésions chromosomiques.

Ce pesticide est utilisé en agriculture et chez les particuliers avec des volumes en diminution suite à des restrictions sur son usage en Europe et aux USA.

En ce qui concerne l'herbicide glyphosate, classé dans le groupe 2A (dernier niveau avant le groupe 1), il existe des preuves limitées de son implication dans le lymphome de Hodgkin, principalement chez les agriculteurs. De plus, les animaux de laboratoire et notamment les souris, peuvent développer des cancers en l'ingérant. Enfin, le glyphosate peut causer des dégâts sur l'ADN, les cellules humaines et des lésions chromosomiques.

Cet herbicide est sans doute le plus symptomatique des dérives de l'industrie agro-alimentaire et de la prétendue bienfaisance des cultures transgéniques. En effet, c'est actuellement l'herbicide le plus vendu au monde depuis qu'il est devenu indispensable car couplé avec des OGM qui lui sont résistants. En outre, il est utilisé en sylviculture mais aussi massivement en milieu urbain et chez les particuliers.

Résultat : on retrouve du glyphosate partout (bien que les quantités soient faibles) : dans l'air, dans l'eau et bien sûr dans nos aliments. Cette nouvelle n'est pas vraiment une surprise, notamment pour le glyphosate au coeur de vives polémiques suite à l'étude controversée de Séralini sur les effets toxiques graves d'un maïs OGM et de l'herbicide Roundup fabriqué par Monsanto. Mais elle était attendue pour que le glyphosate soit enfin retiré de la vente en Europe : « si le Règlement 1107/2009 (cf. Annexe II point 3.6.3) s'applique il devrait y avoir des retraits du marché de produits commerciaux contenant cette substances active désormais reconnue officiellement comme cancérigène probable » indique l'association Générations Futures.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maitrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche

*Secrétaire qualifiée
*ouvriers qualifiés
*mécanicien Industriel
Tél : (0552).16.43.28
(Axe k. el Khena Mefath)

Duplex

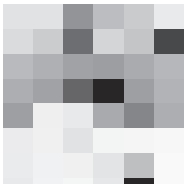
Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Pensée

Deux longues années se sont déjà écoulées depuis que le défunt

Sadaoui Mohamed



quittait à jamais sa famille, son épouse Radia, ses enfants Areslane, Amira, Laryem et Skander. Ces derniers demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour lui en ce douloureux souvenir. Ils prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Allah nous appartenons et à lui nous retournerons.»

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location appartement

Loue F3 csb 1er étage
Clôturé. Eau + gaz

Tel : 0554.12.31.44

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Boire ne fait pas maigrir!



Eaux minceur L'organisme est constitué pour plus de la moitié d'eau et il en consomme continuellement pour son fonctionnement. L'eau a plusieurs rôles : elle maintient la température corporelle aux alentours de 37°C, elle nettoie notre corps et élimine les déchets et toxines, elle assure l'hydratation de nos cellules, garantit le bon fonctionnement de nos articulations en les lubrifiant et transporte les nutriments, vitamines, oligo-éléments et minéraux nécessaires à notre bonne santé. L'eau est donc indispensable.
Pour autant, "elle ne fait pas maigrir" annonce Claire Marino, diététicienne. Elle ajoute : "L'eau, c'est d'abord pour hydrater". Nous perdons en effet 1,5 litre d'eau chaque jour, par les urines, les selles, la voie cutanée et la voie respiratoire. Il faut compenser cette perte. La nourriture apporte une partie des besoins en eau, le reste doit provenir des boissons.
Mauvaise nouvelle : il est inutile donc de boire des litres d'eau en pensant maigrir ou garder la ligne. Ce serait trop simple !

Cancer et viande rouge : faut-il s'inquiéter ?



Pourquoi la viande rouge a été classée comme "probablement cancérogène" ?

Des études épidémiologiques ont montré une association entre la consommation de viande rouge et le développement d'un cancer colorectal. Ces indications restent "limitées".
"Indications limitées" signifie qu'une association positive a été observée entre l'exposition à la consommation de viande rouge et le cancer mais que d'autres explications pour ces observations sont possibles.

Pourquoi la viande transformée a été classée comme "cancérogène" ?

La viande transformée a été classée comme "cancérogène" car il existe des indications suffisantes de cancérogénicité chez l'homme. Ces indications, issues d'études épidémiologiques, permettent aujourd'hui d'affirmer que la viande transformée provoque le cancer colorectal chez l'homme.

La viande, aussi cancérogène que le tabac ?

Les classifications du CIRC s'appuient sur les données scientifiques prouvant qu'un agent peut être une cause de cancer, mais elles n'évaluent pas le niveau de ce risque risque. Ainsi, la viande transformée a été classée dans la même catégorie que d'autres agents causes de cancer, comme le tabac et l'amiante, mais cela ne signifie pas pour autant que la dangerosité est la même.

Quels types de cancers sont concernés ?

VIANDE ROUGE
Les données les plus solides concernent une association entre consommation de viande rouge et cancer colorectal. Il existe également des données indiquant des liens avec le cancer du pancréas et le cancer de la prostate.

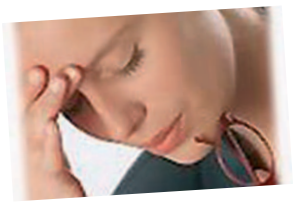
VIANDE TRANSFORMÉE
Le Groupe de travail du CIRC a conclu que la consommation de viande transformée peut provoquer un cancer colorectal. Une association avec le cancer de l'estomac a également été observée, mais les données ne sont pas concluantes pour l'affirmer.

Faut-il arrêter de manger de la viande ?

Non, car la consommation de viande a des bénéfices reconnus pour la santé. En revanche, notre consommation de viande transformée et de viande rouge doit être limitée car en manger en excès augmente les risques de décès par maladie cardiaque, par diabète et d'autres pathologies.
Si le risque augmente avec la quantité de viande consommée, les données disponibles pour cette évaluation ne permettent pas de déterminer avec précision un seuil de sécurité à ne pas dépasser.

Comment distinguer la migraine du simple mal de tête ?

La migraine est bien définie et son diagnostic nécessite la présence des signes suivants :
·Crises douloureuses de 4 à 72 heures entre lesquelles les symptômes disparaissent complètement ;
·La douleur est pulsatile, ce qui veut dire



que l'on a l'impression qu'elle "bat" de façon régulière au rythme des battements du coeur, et elle prédomine d'un seul coté du crâne ;
·La lumière et le bruit accentuent la douleur, éventuellement accompagnée de nausées et de vomissements.
Si vous vous reconnaissez dans ces symptômes, n'hésitez pas à consulter votre médecin afin de lui décrire précisément les circonstances d'apparition de vos crises, et qu'il vous propose éventuellement un traitement adapté.

De quels facteurs dépend la pousse des cheveux ?



La pousse des cheveux dépend de ce que le sang apporte à la racine, donc de notre régime alimentaire. Pour favoriser la pousse des cheveux, on recommande :
·Les protéines soufrées que l'on trouve dans le poulet, la sole, le thon, le fromage, le jaune d'oeuf, les haricots, les lentilles, ou encore les amandes et les pistaches ;
·Les oligo-éléments comme le zinc et le magnésium, que l'on trouve dans la banane, le cacao, les huitres, les crevettes, le jaune d'oeuf, le soja, les céréales, le pain complet...
·Le fer qui se trouve dans les moules, le jaune d'oeuf, les huitres, la farine de soja, les céréales, les amandes et les noisettes...
·Ainsi que les vitamines A, B et C présents dans la plupart des aliments.

La santé de la racine du cheveu est également à prendre en compte. Son développement ne doit pas être bridé par des impuretés qui s'agglutinent à sa base et qui risquent de l'asphyxier.

La vitesse de croissance du cheveu dépend du "programme génétique" de chaque individu et de son ethnie. Ainsi, pour un type caucasien, le cheveu pousse en moyenne d'1 cm/mois, pour un type africain de 0,8 cm/mois et pour un type asiatique, de 1,5 cm/mois.

La pousse du cheveu dépend également des sécrétions des hormones sexuelles véhiculées par le sang.

Enfin, les changements de saisons influent sur la pousse des cheveux. En été, la pousse est dynamisée par le soleil contrairement à l'hiver et l'automne, où tout ce mécanisme est plus en latence.

Petits fours aux amandes

Ingrédients :

- 250g de beurre
- 200g de sucre glace
- 4 jaunes d'œufs
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 sachet de sucre vanillé
- Une pincée de sel
- 450g de farine

La garniture:

-100g d'amandes en poudre
- La confiture d'abricot

Les étapes

- Mettre dans une jatte le beurre, le sucre vanillé et le sucre glacé, les travailler jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la maïzena, le sel, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.



- Mélanger dans un bol la poudre d'amandes et la confiture, façonner avec ce mélange des petites boules de la forme des billes.
- Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 6cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond.
- Poser les boules de farce sur chaque disque de pâte et former-les en boules puis presser-les dans un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient dorés. laisser-les refroidir, décorer-les avec la confiture.

keftas de sardine

Ingrédients

- 1 kg de sardines
- 3 belles tomates
- 1 càs de tomates concentrées
- coriandre (fraiche : pour la sauce et pour le poisson)
- 2 gousses d'ail
- 60g de riz (dont 3 belles cuillères à soupe seront prélevées à mi-cuisson)

Sel, poivre, cumin, safran, piment doux.

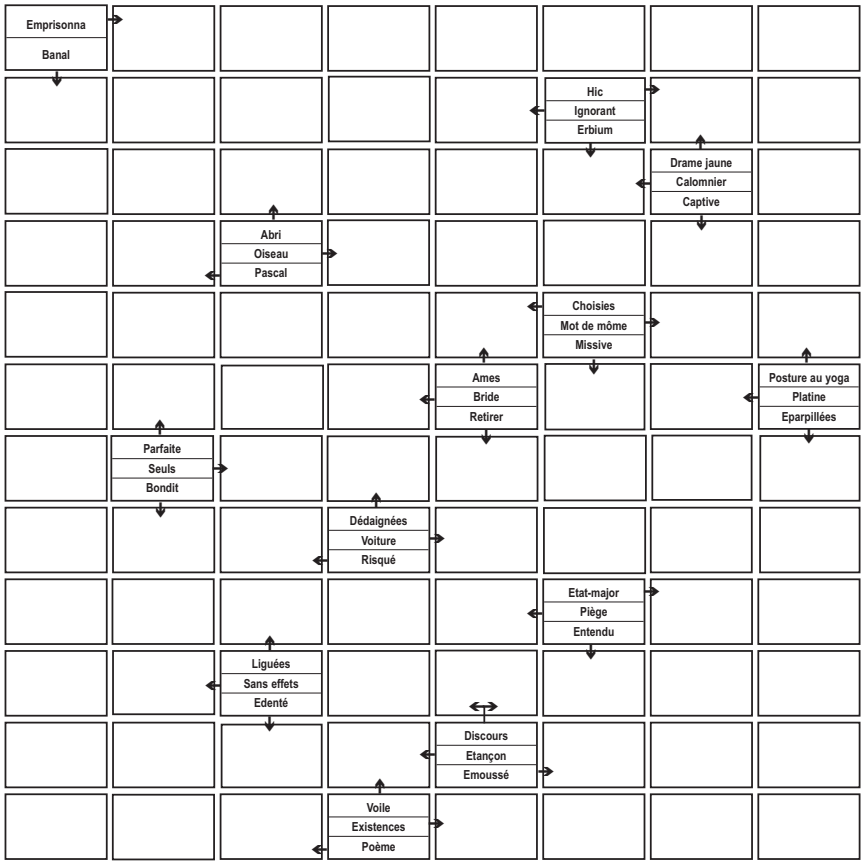
Les étapes

-Tout d'abord, cuire le riz, sans oublier de prélever à mi-cuisson 3 belles càs.
Vider et laver le poison, le tailler en filet et enlever l'arrête centrale, puis enlever la peau et récuperer la chair du poisson.
-Mixer la chair du poisson avec une gousse d'ail. Ajouter des brins de coriandre ciselés, du sel, poivre, cumin, et 3 belles cuillères à soupe de riz (prélevé à mi-cuisson de façon à ce qu'il continue de cuire par la suite et que les keftas



de poisson restent parfaitement formées durant la cuisson).
-Mélanger le tout.
-Dans un tajine, (ou tout autre plat allant sur le feu !!! casserole, cocotte, etc...), faire la sauce tomate en rapant ou mixant les tomates sans la peau, avec les tomates concentrées, une gousse d'ail rapée, la coriandre et les épices : sel, poivre, cumin, safran et piment doux. Faire suer quelques minutes puis ajouter un grand verre d'eau.
-Laisser mijoter 10 mn.
-Pendant ce temps, former des boulettes avec la chair de poisson et les faire cuire dans la sauce pendant 40mn.
-Prélever un peu de sauce et l'ajouter au restant du riz, chauffer quelques instants, et le dresser en timbale sur des assiettes.

Mots fléchés n° 1447



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

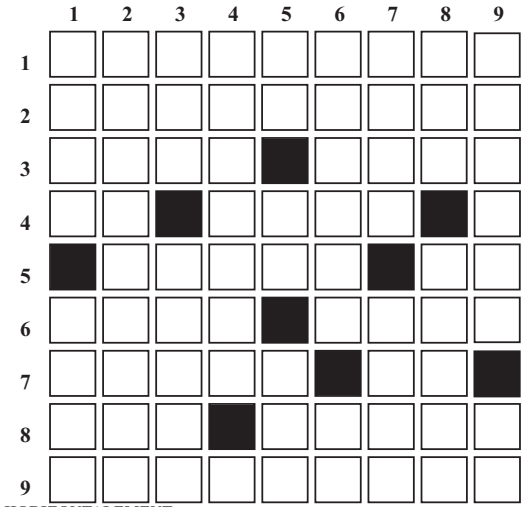
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

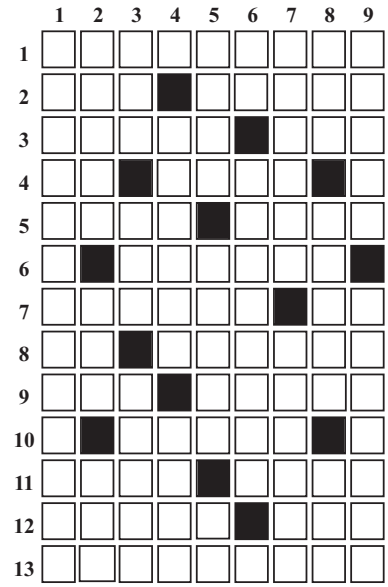
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

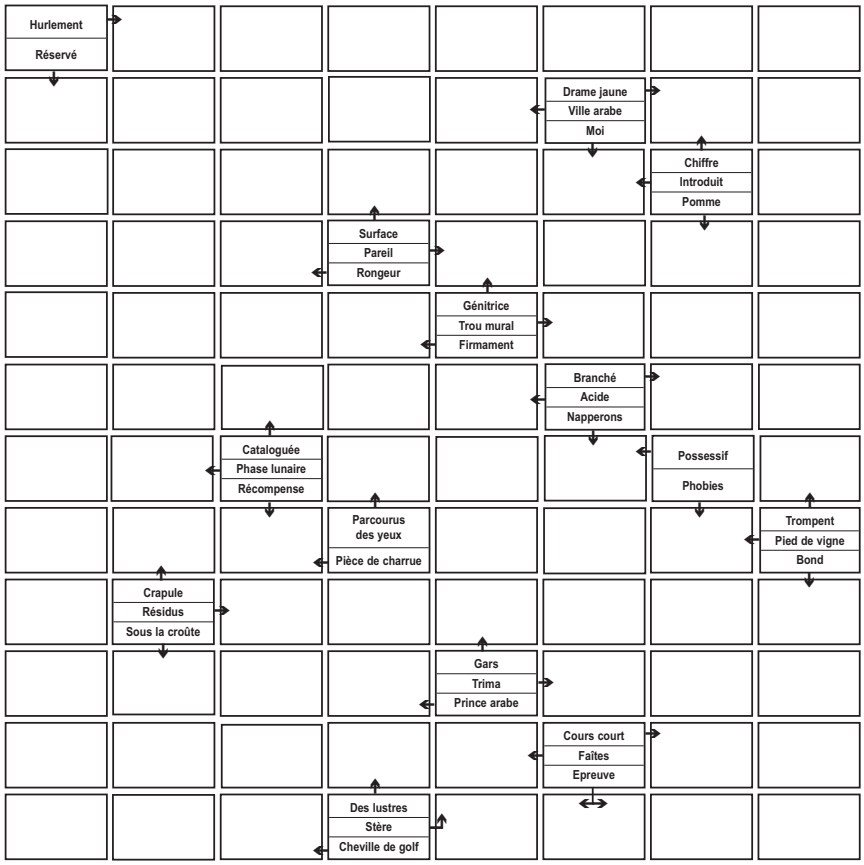
	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



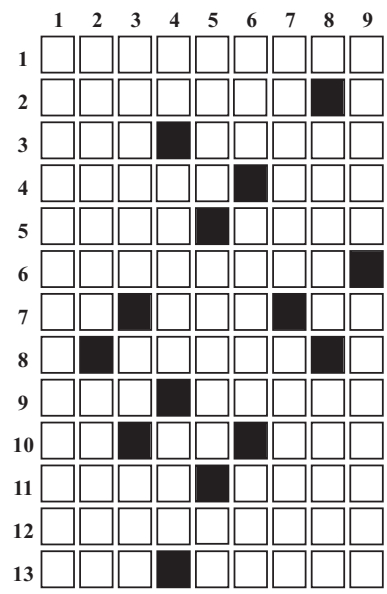
SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

Mots fléchés n° 1462



Mots croisés 9/13 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Capacités - 2. Bleu - 3. Poème - Va chercher - 4. Coalisé - Cri de bûcheron - 5. Contestes - Mélangé - 6. Sottise - 7. Il fait réflexion - Glousse - Degré musical - 8. Estime - 9. Moitié d'Adam - Nonchalante - 10. Mis pour moi - Cobalt - Vallée - 11. Etançon - Grimace - 12. Atomique - 13. Cheville de golf - Paris.

VERTICALEMENT

1. Rabotage - 2. Confiserie - Habillée - 3. Tableaux - Ministère abrégé - Balle de service - 4. Conifère - Chamois pyrénéen - Poil à l'œil - 5. Coup - Fromage de lait de brebis - Etat-major - 6. Elle porte les manchettes - Coiffure des anciens - Joli mois - 7. Il est bon à jeter - Expéditions - 8. Bronzer - Jeune vache - 9. Querelle - Citées lettre par lettre.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1461

Horizontalement

- GRONDES
FAITE - PO
RIVE - PIU
ALERTE - L
CLE - RUSE
TASSE - PS
IR - ASPE -
ODE - SECS
N - CRANTA
NOUA - TRI
ES - LIEES
RAGES - SI

Verticalement

- FRACTIONNER
GAILLARD - OSA
RIVEES - ECU - G
OTER - SA - RALE
NE - TRESSA - IS
D - PEU - PENTE -
EPI - SPECTRES
SOULES - SAISI

SOLUTION N° 1461

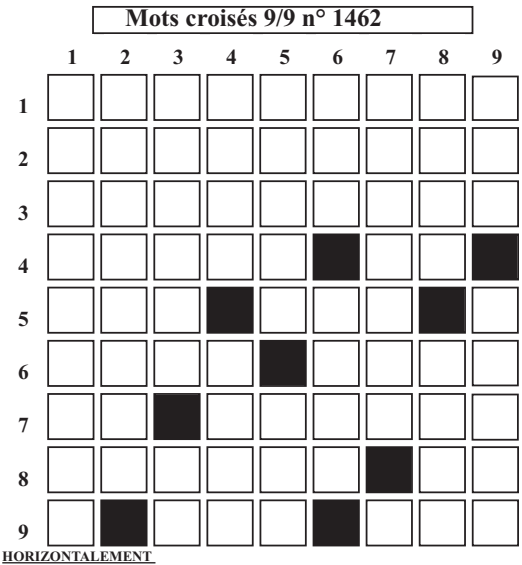
HORIZONTALEMENT

ACHEMINES
PREVENANT
PELE - FILA
ENA - PISES
TESSON - VE
IL - OLIVE -
SEPIA - OSA
SEL - ICI - L
A - AEROSOL
NATTER - MU
TUEE - AGIR
ET - TANISE
SODAS - TES

VERTICALEMENT

APPETISSANTES
CRENELEE -
AUTO
HELAS - PLATE -
D
EVE - SOI -
ETETA
ME - POLAIRE -
AS
INFINI - CORAN -
NAIS - VOIS - GIT
ENLEVES -
OMISE
STASE -
ALLURES

Mots croisés 9/9 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Passionnées - 2. Commerçante - 3. Salles d'audience d'un tribunal - 4. Bois comme un chat - Branché - 5. Lettre grecque - Résume une litanie - 6. Ville de Guyane - Cri d'effort - 7. Petite soudure - Poisons de serpents - 8. Choses délicieuses - Mère de géants - 9. Vague espagnole - Cales.

VERTICALEMENT

1. Avec importance - 2. Marque de dédain - 3. Instrument pour percer les os - Lac du Soudan - 4. Contrat - Autorisation - 5. Objet - Ecole de cadres - 6. Détesté - Ecorces de chêne - 7. Développé - 8. Premier jardin - Séraphin - 9. Possessif - Petites baies.

SOLUTION N°1461

HORIZONTALEMENT

DEMESURES
ELU - AVENU
MATER - EDE
AGENDA - OS
NU - VIZIR -
DETONANTS
E - RIELS - I
EPIE - EUES
SIESTE - TE

VERTICALEMENT

DEMANDEES
ELAGUE - PI
MUTE - TRIE
E - ENVOIES
SARDINE - T
UV - AZALEE
REE - INSU -
ENDORT - ET
SUES - SISE

soduku 132

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			5	2				
				7	4			1
	6	3				5		
	9				1		2	
	1	5				9	6	
	7		4				5	
		9				8	1	
5			2	8				
6				4	3			5



SOLUTIONS

1	8	6	2	3	9	7	5	4
7	2	9	4	5	1	3	6	8
3	4	5	8	6	7	9	1	2
4	7	8	6	2	3	5	9	1
5	9	3	7	1	4	2	8	6
6	1	2	9	8	5	4	3	7
9	6	1	3	7	2	8	4	5
8	3	7	5	4	6	1	2	9
2	5	4	1	9	8	6	7	3

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20:55 Danse avec les stars - Episode 4



Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les célébrités encore en compétition montrent pour la quatrième fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa. La semaine dernière, marchant dans les pas de Djibril Cissé, Thierry Samitier s'en est allé. Il a été éliminé au profit d'Olivier Dion, sauvé par les téléspectateurs. En attendant le prime spécial switch de la semaine prochaine, une nouvelle soirée attend les huit couples toujours en lice. Comme d'habitude, ils se produiront sous ...

20:58 Elle l'adore



Muriel Bayen, esthéticienne, est une grande mythomane, dont les récits extraordinaires ne convainquent plus son entourage. La jeune femme est par ailleurs une des plus grandes admiratrices de Vincent Lacroix, célèbre chanteur de variétés. Aussi, l'homme, qui vient de tuer par accident sa petite amie au cours d'une dispute, se présente-t-il à la porte de Muriel. Vincent lui demande alors de conduire, pour lui sa voiture jusqu'en Suisse, à une adresse précise, sans lui révéler le contenu macabre de son coffre. Pendant ce temps, le chanteur se prépare un alibi en béton.

20:55 NCIS : Los Angeles



L'unité se rend à Moscou pour tenter de retrouver Anna Kolcheck qui est aux mains de Karposev. Mais les agents doivent faire face à une équipe de tueurs chargée d'éliminer le malfaiteur russe qui parvient à prendre la fuite en emmenant son otage. Parallèlement, Hetty essaie d'obtenir des informations auprès d'Arkady à propos du pétrole et les individus qui l'ont volé. De son côté, Callen obtient de nouveaux renseignements sur son père.

20:55 Ze fiesta !



Suite au succès de l'émission l'année dernière qui avait été suivie par plus de 5,5 millions de téléspectateurs, Patrick Sébastien propose à nouveau une grande soirée sous le signe de la fête. Sur la scène de l'Olympia-Bruno Coquatrix, à Paris, amis, artistes et public seront déguisés et rivaliseront de malice pour surprendre l'audience et les téléspectateurs. Qui parmi les invités surprises apparaîtra grimé en Dalida, Freddie Mercury, Michel Polnareff ou Brigitte Bardot ? Accompagné d'un orchestre, l'animateur, qui se décrit comme un saltimbanque passant son temps à faire le ...

20:50 Meurtres à La Rochelle



Un homme d'affaires est retrouvé pendu dans la tour Saint-Nicolas, à La Rochelle. La lettre « A » a été écrite avec du sang sur son front. Ce meurtre rappelle celui de sept moines catholiques par des protestants au XVIIe siècle. L'enquête est confiée au capitaine Raphaël Weiss. Celui-ci est placé sous le commandement de sa fille, Justine, avec laquelle il est en froid. Elle découvre alors certains secrets de la vie de son père.

21:00 Secrets d'histoire



L'animateur plonge au cœur du VIIIe siècle, à la rencontre de Charles Ier le Grand, dit Charlemagne, qui a fait de son petit royaume un véritable empire grand comme deux fois la France et a inventé la papauté moderne, à Rome. Les historiens révèlent que l'empereur à la barbe fleurie savait lire mais ne maîtrisait pas l'écriture. Homme à femmes, il refusait de voir ses filles se marier. D'Aix-la-Chapelle à Reims, en passant par l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, les trésors sont encore nombreux qui témoignent du faste de son règne. L'émission part sur les traces de ce personnage de légende, véritable restaurateur de l'Empire romain en Occident.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:36	12:13	15:00	17:24	18:45
CONSTANTINE	05:41	12:18	15:06	17:30	18:50
ALGER	05:55	12:32	15:19	17:43	19:04
OUARGLA	05:42	12:23	15:19	17:44	18:59
CHLEF	05:51	12:29	15:16	17:41	19:01
MOSTAGANEM	06:06	12:44	15:33	17:57	19:16
ORAN	06:09	12:47	15:36	18:00	19:20

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5321 - SAMEDI 2 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	24°	14°
Oran	23°	14°
Constantine	19°	8°
Ouargla	25°	11°

40e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOUTIEN À LA RASD À MADRID

ETABLIR UNE FEUILLE DE ROUTE DE SOLIDARITÉ

Le coup d'envoi de la 40e Conférence internationale de Soutien et de Solidarité avec le peuple Sahraoui a été donné hier à l'Auditorium Marcelino-Camacho au centre de Madrid. Des militants des droits et des militants de la cause sahraouie se sont donné une nouvelle fois rendez-vous dans la capitale espagnole pour tracer une nouvelle feuille de route des actions de solidarité avec le peuple sahraoui et faire le bilan de l'année en cours.



A. Ryad/L.JI

Venus des quatre coins du monde, les humanitaires, militants et journalistes amis de la juste cause, marcheront aujourd'hui au centre de la capitale espagnole pour dénoncer, à l'occasion du 40e anniversaire des accords de Madrid, qui a ouvert les portes au défunt roi marocain Hassan II pour envahir le Sahara occidental. Des députés, des organisations politiques et syndicales et des associations d'amitié avec le peuple sahraoui prennent part à ce rendez-vous de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui.

Le président la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui, Pierre Galand a appelé, à la veille de la tenue des assises de la conférence, à une large mobilisation internationale pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental occupée par le Maroc depuis 40 ans. Dans une conférence de presse au centre international de presse, au centre de Madrid, le président sahraoui , secrétaire général du Front du Polisario, Mohamed Abdelaziz, a lancé un appel au conseil de sécurité des Nations unies pour tenir compte des conclusions du SG de l'ONU.

Le SG a profiter de la tenue de la 40e conférence internationale de soutien et solidarité avec le peuple sahraoui pour dénoncer le Maroc qui ne cesse, selon lui, d'entraver les efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé spécial Christopher Ross, et cela après les déclarations du chef de la diplomatie marocaine qui a déclaré que Ross n'est pas le bienvenu dans les territoires occupés du Sahara occidental. Concernant la dernière visite du roi du Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental, le SG du Polisario a qualifié cet acte d'escalade dangereuse. Mohamed Abdelaziz a réaffirmé sa disposition à entrer en négociations sérieuses et sans conditions avec l'ONU pour parvenir à une solution qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

De notre envoyé spécial, Riad Abada

LE FLN ET LES SÉNATORIALES À TIZI-OUZOU

Idjeouane arrache la victoire sur ses pairs

C'EST MALEK IDJEOUANE, élu à l'APC d'Amechtras qui représentera les couleurs du FLN à Tizi-Ouzou lors des prochaines élections sénatoriales, prévues, rappelons-le, pour la journée du dernier jeudi du mois de décembre prochain. Telle est la volonté implacable de l'urne. L'heureux élu du FLN a arraché, jeudi dernier, sa victoire sur ses pairs suite à un vote à deux tours. En effet, sur les 146 votants (l'ensemble des élus du parti) et sur les 07 de ses concurrents, Malek Idjeouane a obtenu 36 voix, ce qui ne constitue pas un taux de 50%.

Le concurrent qui le talonnait, Kamel Ouguemmat, un élu de l'APW d'une grande valeur, a quant à lui bénéficié de 31 voix. Conformément à la loi en vigueur, de tels résultats ont rendu le 2e tour obligatoire. Et à l'issue de celui-ci, le victorieux a obtenu 86 voix et Kamel Ouguemmat 60 voix. Il convient de noter que cette opération de vote s'est déroulée dans une grande sérénité même si l'espace de la petite salle de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri s'avéra trop exigu pour contenir toute l'assistance parmi laquelle se trouvait bien entendu la famille de la presse. A noter également l'absence du Dr Abdelmalek Boudiaf à Tizi-Ouzou comme c'est prévu dans le calendrier. Sa feuille de route fut changée à la dernière minute.

Donc, la représentation de la direction nationale à Tizi-Ouzou pour ce rendez-vous a été assurée seulement par Abdelkader Ouali. Celui-ci, en marge de l'opération de vote, a mis l'accent sur le rôle du FLN sur l'échiquier politique national et a rappelé l'exemplarité dont doit faire preuve l'élu du parti. En définitive, le FLN a réussi sa sortie à Tizi-Ouzou. Notons enfin que toujours sur le registre de la course au fauteuil sénatorial, le FFS a porté son choix, et ce par voie consensuelle, sur la personne du Président de l'APW, Hocine Haroun.

Du côté du RCD, où la discrétion semble de mise, le nom de son représentant sera connu aujourd'hui, samedi. On ignore toutefois si le RCD compte dégager son représentant pour la course de décembre prochain selon le mode opératoire du FLN, c'est-à-dire donner la chance à tous les élus du parti de se porter candidat ou tout simplement copier sur le FFS. Quant aux autres partis, tels que le RND, le MSP, le PT, etc, leurs intentions ne sont pas encore connues. Il semblerait toutefois que selon certaines indiscrétions, le RND attendra le dernier moment pour présenter son représentant.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

DANS PLUSIEURS OPÉRATIONS MENÉES PAR L'ANP

Quatre criminels arrêtés à Tébessa et des armes récupérées à Laghouat

QUATRE criminels en possession de deux fusils de chasse ont été arrêtés à Tébessa, tandis que des munitions ont été saisies à Laghouat, mercredi dernier par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Au niveau de la 5e Région militaire, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tébessa ont arrêté quatre criminels à bord d'un véhicule tout-terrain en possession de deux fusils de chasse et 55 cartouches», indique le communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Laghouat/4e Région militaire a saisi, le 11 novembre 2015, au niveau du village Aïn Ouamri à Aflou, un fusil de chasse, 162 cartouches, une grande quantité de poudre noire et 3 090 bouteilles de différentes boissons «, ajoute le texte. Par ailleurs, deux détachements de l'armée relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont appréhendé 39 contrebandiers et ont saisi deux véhicules tout-terrain, cinq motos, sept détecteurs de métaux, un groupe électrogène, une tonne et 50 kilogrammes de denrées alimentaires et 1 260 litres d'huiles de table, selon le MDN.

Dans la 2e Région militaire, les éléments des Garde-côtes de Ghazaouet ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes «, conclut le texte.

S. N.

Pensée



Deux longues années se sont déjà écoulées depuis que le défunt **SADAOUI MOHAMED** quittait à jamais sa famille, son épouse Radia, ses enfants Areslane, Amira, Laryem et Skander. Ces derniers demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour lui en ce douloureux souvenir. Ils prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. «AAllah nous appartenons et à lui nous retournerons.»

CASNOS DE BÉJAÏA

Un ancien employé escroc sous les verrous

UN ANCIEN employé de l'agence nationale d'assurance sociale des non-salariés (CASNOS) a été placé en détention provisoire par le juge instructeur près le tribunal de Béjaia pour les chefs d'accusation de «détournement d'argent de particuliers, abus de confiance et abus de fonction». Cet ex employé dont les initiales sont A.A, 50 ans, a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté urbaine du 3e arrondissement», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a escroqué trois personnes : S.M., 59 ans, S.H. 41 ans et CH. M., 56 ans, résidant à Béjaïa. Il aurait perçu des sommes d'argent sans leur remettre en contrepartie des récépissés selon l'usage. Des récépissés qu'il a promis de leur remettre quelques jours après mais qu'il ne fera jamais même avec l'insistance des concernées. Lesquelles ont fini par se rendre compte quelles ont été dupées et ont décidé de se rendre au commissariat pour déposer plainte contre cette personne indélicate qui a justifié sa tergiversation au sujet de la remise des récépissés par l'importante charge de travail à laquelle il est confronté.

N .B.

TOURNOI SARAH BABAHOUN DE HANDBALL

Finale GS Pétroliers - Sélection tunisienne

LA FINALE du tournoi international de handball Sarah Babahoun aura lieu cet après-midi à 17h30 à la salle Hachemi-Hantaz à Aïn Turck et mettra aux prises le GS Pétroliers à la sélection tunisienne.

Ces deux finalistes ont gagné hier leurs rencontres comptant pour les demi-finales.

Bien emmenées par la Norvégienne des grands jours Ylva Baardseng, les Pétrolières ont pris le meilleur sur la sélection égyptienne sur le score de 24 à 18, dans une rencontre où le coach du GSP Nabil Bouzidi a procédé au turn-over notamment en seconde période afin de laisser les joueuses cadres se reposer pour la finale d'aujourd'hui.

L'autre demi-finale a vu la victoire des Tunisiennes aux dépens des El-Biaroises sur le score de 26 à 23. Les protégées de Riadh Sanaa, pourtant menées par cinq buts d'écart à la fin de la première mi-temps, ont renversé la vapeur durant les trente dernières minutes.

S. L.